

Raymond BALEMBOIS et Jean-Pierre STOSSKOPF

CONDUIRE UNE ÉQUIPE DE PIGEONS VOYAGEURS

Manuel d'initiation à la colombophilie



FÉDÉRATION COLOMBOPHILE FRANÇAISE

SOMMAIRE

Historique	1
L'organisation colombophile	2
Colombophile et pigeons voyageurs.....	6
Morphologie	7
Anatomie et physiologie	8
Le colombier	18
L'alimentation	20
L'élevage	21
Les principales maladies	23
Les compétitions	25
Le concours du meilleur jeune colombophile de France	31
Annexes	
Législation	COUV.

Vous êtes un nouvel adhérent de la F.C.F.. Bienvenue dans notre grande famille.

Vous êtes un ami de la nature, curieux, à l'esprit ouvert.

Vous êtes un colombophile expérimenté.

Cet ouvrage vous concerne. La pratique du sport colombophile sera pour vous une source de plaisir et de joie. Elle sera aussi un moyen de rencontrer les autres, de communiquer, et de construire des relations cordiales, voire amicales.

L'art est le fruit de l'expérience. C'est la mise en oeuvre de l'ensemble des procédés et des connaissances à un moment donné. L'amateur s'adapte, réagit, innove et construit en fonction de ce qu'il ressent.

L'art ne s'apprend pas : c'est le fruit d'une longue expérience ; le colombophile s'adapte, innove, réagit, et construit en fonction de ce qu'il ressent.

La technique, elle, s'apprend. Pour être un colombophile heureux il faut la connaître. Il faut donc en faire l'apprentissage en observant et en lisant.

L'objectif de cet ouvrage est de mettre à la disposition des nouveaux (et des autres !) un bon outil capable de faciliter l'appropriation des connaissances de base.

Le manuel précédent, conçu par le docteur vétérinaire Jean-Pierre Stosskopf, en collaboration avec René Cambay, devait être mis à jour en raison des nombreuses modifications de la législation et des évolutions dans les domaines sanitaire et technologique (apparition des nouveaux constateurs). Nous l'avons entièrement refondu.

Nous espérons que cet ouvrage répondra à vos attentes. Votre passion fera le reste... Il n'y a pas de secret dans la réussite. Toute personne qui affirme le contraire se trompe ou trompe les autres.

René Cambay l'écrivait déjà dans les années soixante-dix : « C'est par les soins que l'on accède à la réussite, tous les champions le savent. S'ils ne le disent pas, ils en conviennent, et c'est pour cela qu'il y a lieu de s'instruire avant d'appliquer les soins s'adaptant à chaque période d'une année colombophile. De plus ce livre se veut d'instruire sur la construction d'un colombier, sur l'organisation administrative au sein des fédérations et des associations, pour que les colombophiles d'aujourd'hui deviennent les dirigeants avisés de demain »

Le nouvel adhérent n'est pas seul : il est aidé, conseillé, accompagné par les plus expérimentés. Les instructeurs sont à la disposition de ceux qui s'intéressent au pigeon voyageur.

Le colombophile qui réussit sait pourquoi il fait les choses, il applique une ou des méthodes rationnelles basées sur l'analyse des situations et sur la connaissance des besoins de ses athlètes. Il se fixe des objectifs. Il sait qu'il n'y a pas d'effet sans cause. Pourquoi les pigeons sont-ils parfois atteints de coryza .' Pourquoi l'élevage est-il réussi ? Pourquoi ne l'est-il pas .' Pourquoi les volées sont-elles courtes ou pourquoi sont-elles bonnes ? Autant de questions, parmi de nombreuses autres, auxquelles tout colombophile, fût-il débutant, doit pouvoir répondre. Les auteurs souhaitent que cet ouvrage apporte à chacun les connaissances de base dans les domaines de la réglementation, de l'élevage et de la compétition.

Cet ouvrage ne peut être reproduit même partiellement et sous quelque forme que ce soit (photocopie, décalque, microfilm, duplication ou tout autre procédé), sans autorisation écrite de la Fédération Colombophile Française.

Tous droits d'adaptation, de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

Couverture Michèle Balembois-Beauchemin
Photographies et dessins G Amand, M Boquodlion, R FC B., C. Touzeau-Chavantré 1 Villette



2 - ORGANISATION COLOMBOPHILE

1.1 ORGANISATION INTERNATIONALE

La colombophile est pratiquée dans de nombreux pays du monde. Les organisations sont différentes, mais le but est le même : réaliser des compétitions de pigeons voyageurs.

Aussi les nations se sont-elles regroupées en une Fédération colombophile internationale (F.C.I.) dont le siège est à Bruxelles.

Son conseil d'administration se réunit deux fois l'an pour étudier les questions communes à toutes ou à certaines fédérations nationales :

- 1) Questions liées au pigeon : standard international, recherches scientifiques et médicales, protection du pigeon.
- 2) Questions liées aux compétitions : olympiades (tous les 2 ans), systèmes de constatation, championnats mondiaux, etc.

2.2 ORGANISATION EN FRANCE

L'organisation colombophile en France est réglementée par la loi du 23 juin 1994, par le décret d'application du 18 décembre 1995, ainsi que par les statuts et règlements fédéraux.

Cette réglementation est la conséquence de l'utilisation militaire du pigeon voyageur comme vecteur de transmission de messages (guerre de 1870 et les deux Guerres mondiales).

Bien que le Ministère des armées entretienne un colombier et un musée au Mont-Valérien à Suresnes dans la banlieue parisienne, le rôle militaire du pigeon voyageur a disparu au profit des transmissions hertziennes.

La loi confie à la Fédération Colombophile Française la mission d'organiser la colombophilie en France et dans les DOM-TOM.

Les associations locales recueillent les adhésions des amateurs. Entre la F.C.F. et les associations locales, on trouve les fédérations régionales et les groupements. Tous ces organismes sont des associations à but non lucratif, type 1901.

2.3 LA FÉDÉRATION COLOMBOPHILE FRANÇAISE (F.C.F.)

La F.C.F. fédère les colombophiles français et les associations locales (25.000 en 1995 et 900 associations).

Elle a son siège à Lille 54, boulevard Carnot. Elle est administrée par un bureau directeur élu pour 4 ans et constitué d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire et d'un trésorier.

Le bureau est complété par 7 présidents de sections élus également pour 4 ans : communication et relations publiques - contrôle - entraide - instruction - protection - recherche scientifique - sport.

Le conseil d'administration de la F.C.F. est composé des membres du bureau directeur (5), des présidents de sections (7) et des présidents des fédérations régionales (20).

Il est réuni deux fois par an par le président national pour examiner les questions de gestion et les orientations de la politique colombophile.

L'assemblée générale de la F.C.F. se réunit une fois par an en congrès. Elle est composée des délégués des associations locales

Elle écoute les rapports sur la gestion, la situation financière et le fonctionnement des sections.

Elle donne quitus des comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions à l'ordre du jour.

Sur proposition du conseil d'administration, elle fixe le montant de la cotisation annuelle, celui du droit forfaitaire de mutation administrative et le prix de cession de la bague matricule.

Elle pourvoit au remplacement des membres du conseil d'administration dont les postes sont vacants.

RÔLE DES SECTIONS

Communication et relations publiques : Son président veille à la cohérence de l'information et de la propagande sur l'ensemble du territoire national et assure un rôle d'impulsion, de réflexion et d'animation pour les aspects liés à l'information et la communication.

Contrôle : Son président veille à la cohérence de la politique de contrôle sur l'ensemble du territoire national et assure un rôle d'impulsion, de réflexion et d'animation pour tous les aspects liés au contrôle.

Entraide : Son président centralise et examine les demandes d'aide transmises par les présidents des fédérations régionales. Il propose une action de solidarité au président national.

Instruction : Son président veille à la cohérence de la formation sur l'ensemble du territoire national et assure un rôle d'impulsion, de réflexion et d'animation pour tous les aspects liés à l'instruction et à la formation.

Il organise chaque année le concours national du meilleur jeune colombophile de France.

Protection : La section de protection et de contentieux a pour mission d'assurer la protection du pigeon voyageur, de défendre les intérêts particuliers des colombophiles et les intérêts généraux de la colombophilie.

Son président instruit les dossiers de protection et de contentieux (qui sont transmis par les fédérations régionales) et conseille le traitement à l'amiable, l'introduction en justice ou le classement. Il prend également les mesures nécessaires à la prévention des conflits entre colombophiles ou entre colombophiles et tiers. Il intervient auprès des administrateurs ou des particuliers pour mettre en place des mesures de protection du pigeon voyageur. Il collabore au traitement des problèmes internes organisationnels et/ou relationnels. Il veille au respect des textes législatifs et des statuts.

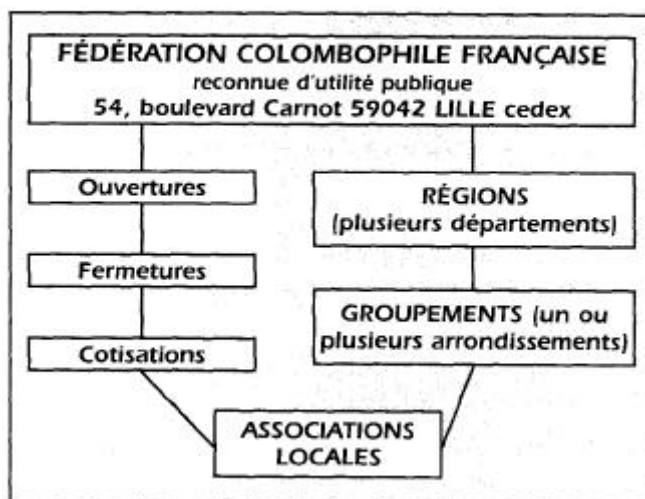
Recherche scientifique : La section de recherche scientifique a pour mission de réaliser ou de faire réaliser des études ou des recherches relatives aux pigeons voyageurs

Son président veille à la cohérence de la politique de recherche sur l'ensemble du territoire national et assure un rôle d'impulsion, de réflexion et d'animation pour tous les aspects liés à la recherche scientifique.

Sport : Son président veille à la cohérence de la politique sportive (concours et expositions) sur l'ensemble du territoire national et assure un rôle d'impulsion, de réflexion et d'animation pour tous les aspects liés à l'organisation des compétitions.

Avec le président national, il délivre les licences de juges, régisseurs, classificateurs.

ORGANIGRAMME DE LA F.C.F.



2.4 LES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

La France métropolitaine est divisée en 20 régions qui regroupent chacune plusieurs départements. Le conseil d'administration de chaque région, élu pour 4 ans par l'assemblée générale, comprend

- un président,
- deux vice-présidents,
- un secrétaire,
- un trésorier,
- six présidents de section : communication et relations publiques - contrôle - instruction - protection et contentieux - recherche scientifique - sport,
- les présidents des groupements. Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par an. L'assemblée régionale composée des délégués des associations locales est convoquée en novembre/décembre pour approuver les comptes et entendre les rapports des présidents de sections.

2.5 LES GROUPEMENTS

Les régions peuvent être subdivisées en groupements qui, selon la densité colombophile, correspondent à un arrondissement ou à un département. Certaines régions ne comportent pas de groupements.

Les groupements sont administrés par un conseil d'administration et une assemblée générale sur le modèle de ceux des régions.

2.6 LES ASSOCIATIONS LOCALES

L'association locale est constituée de membres « joueurs » pratiquant le sport colombophile (concours - expositions) et de membres « éleveurs », détenteurs de pigeons voyageurs, qui ne participent pas aux concours.

Le conseil d'administration, élu pour 4 ans par les membres joueurs au cours de l'assemblée générale, comprend

- un président qui propose, dirige et assure le respect des règlements et des décisions,
- deux vice-présidents qui aident ou remplacent le président en cas d'empêchement de celui-ci,
- un trésorier qui tient la comptabilité et qui est chargé des recettes et des dépenses. Les fonds de l'association sont gérés sous la responsabilité et la surveillance du président,
- un secrétaire qui rédige les procès-verbaux des réunions sur un registre spécial, le courrier et les convocations aux réunions.

L'assemblée générale, composée des amateurs joueurs, se réunit, au moins, une fois l'an pour approuver les comptes et délibérer sur les propositions du conseil d'administration .

L'association locale est la cellule de base de l'organisation colombophile française. Elle doit

- faire appliquer les règlements et mettre en oeuvre les recommandations des régions et de la F.C.F.
- veiller au respect de la loi du 23 juin 1994, du décret d'application du 18 décembre 1995 et des statuts fédéraux en collaboration avec la F.C.F. (ouvertures - fermetures - changements d'adresse),
- organiser les concours en respectant le règlement des concours,
- protéger le pigeon voyageur contre les destructions éventuelles et imposer la vaccination,
- faire connaître la colombophilie (actions de communication de la région et de la F.C.F. et participation à toutes les fêtes et cérémonies locales),
- accueillir, former et aider les nouveaux colombophiles.

OUVERTURE D'UN COLOMBIER

La déclaration : Toute personne détenant des pigeons voyageurs doit en faire la déclaration, dans le délai d'un mois, auprès du président de l'association locale qui délivre un récépissé extrait d'un carnet à souches officiel en application de l'art. 1 de la loi du 23 juin 1994 et du décret du 18 décembre 1995. Cette déclaration est obligatoire même si les pigeons sont élevés en volière.

Toute personne possédant des pigeons voyageurs en colombier, faisant le commerce de pigeons voyageurs ou recevant à titre permanent ou transitoire des pigeons voyageurs doit adhérer à une association colombophile.

L'amateur reçoit ensuite une licence délivrée par la E.C.F.

Il doit s'acquitter annuellement d'une cotisation qui inclut la délivrance de 10 bagues matricules obligatoires.

Le colombier : La construction d'un colombier est soumise à une déclaration de travaux ou un permis de construire selon sa superficie. Cette déclaration est à déposer à la mairie du lieu de construction du pigeonier.

Le baguage : Chaque pigeon voyageur né en France ou vivant en France doit être muni d'une bague matricule et d'une bague adresse.

Art. 4 du décret - Tout pigeon voyageur né en métropole et dans les départements d'outre-mer est muni, au plus tard le dixième jour de sa naissance, d'une bague matricule fermée, sans soudure, et portant le millésime de l'année.

Il est également muni d'une bague portant le nom de son propriétaire et son adresse ou, à défaut, le nom et l'adresse de l'association colombophile à laquelle ce dernier appartient.

Tout pigeon voyageur vivant ou circulant en France doit être porteur de la bague matricule française ou de la bague analogue d'une fédération étrangère.

Art. 5 du décret - La Fédération Colombophile Française est chargée de la répartition des bagues matricules dont elle contrôle l'usage.

La bague est accompagnée d'un certificat d'immatriculation portant le même numéro qu'elle.

En cas de changement de propriétaire, le certificat d'immatriculation des pigeons voyageurs est transmis au nouveau propriétaire.

Les détenteurs de pigeons voyageurs sont responsables de leurs bagues matricules.

Le détenteur d'un pigeon voyageur doit pouvoir présenter la carte correspondant à la bague du pigeon, seule preuve de propriété, à la demande du président de l'association ou des contrôleurs fédéraux.

La détention de pigeons voyageurs sans titre de propriété est assimilée à un vol. C'est une faute grave sanctionnée par les commissions de discipline.

DROITS ET DEVOIRS DU COLOMBOPHILE

Le colombophile titulaire d'une licence a le droit d'élever, de sélectionner par concours ou « à la main » les pigeons dont il est propriétaire c'est-à-dire dont il possède le carton de propriété. Il a le droit de les mettre en liberté chaque jour de l'année, dans la limite de nuisance réelle au voisinage, à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés de la saison colombophile.

Il a le droit de participer à tous les concours et entraînements du programme de son association qui doit assurer les engagements prévus au programme, dans le cadre du règlement des concours.

Il a le droit d'expression et de vote lors des réunions. Il doit exprimer ses opinions avec courtoisie et respect de l'autre. Le colombophile a le devoir de respecter les différents règlements et les décisions prises à la majorité conformément aux statuts et règlements.

Il a le devoir de signaler au propriétaire ou à la F.C.F. tout pigeon voyageur perdu qu'il recueille.

Il a le devoir de participer, dans la mesure de ses compétences, à la bonne marche de son association.

Il doit s'acquitter de toutes les cotisations, participations aux frais, fournitures, travaux et charges conformes aux règlements. Il doit participer aux travaux à accomplir dans l'association.

Le bon amateur reste modeste dans la victoire et courtois dans la défaite.

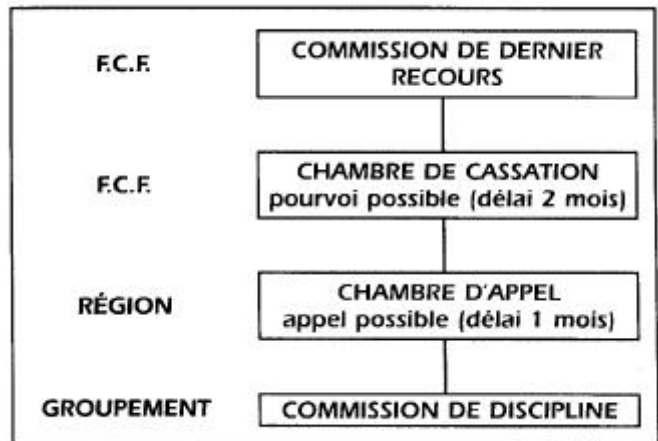
2.7 JURIDICTIONS COLOMBOPHILES

Le non-respect des règlements, et les contestations qui peuvent naître à l'occasion de la pratique colombophile sont tranchés par des instances disciplinaires internes.

Les « affaires » sont soumises en premier ressort à la commission de discipline qui siège dans chaque groupement (ou chaque région en absence de groupements dans la région).

Les parties peuvent interjeter appel devant la chambre d'appel régionale. Elles peuvent ensuite former un pourvoi en cassation devant la chambre de cassation.

La commission de dernier recours, elle, examine les demandes de remise de peine.



Premier prix du concours photo
1996 Congrès de Cambrai



4-MORPHOLOGIE

4.1 CE QUE L'ON OBSERVE SANS PRISE EN MAIN

Ce sont les différentes parties du corps d'un pigeon qu'on regarde ou qu'on a en main.

Ce qu'on voit d'abord, c'est la couleur du plumage

- bleu - bleu écaillé - noir écaillé - noir bronzé,
- **roux écaillé** - roux brique - (uniforme) - meunier ou pâle ou gris,
- **mosaïque** - minime ou isabelle - brûlé etc,
- **macot**,
- **blanc**.

Si on détaille du bec à la queue, on observe

La tête avec le bec noir chez les foncés, clair plus ou moins panaché chez les pigeons macots. Ce bec est surmonté de caroncules ou morilles, de volume variable, plus petites chez les femelles que chez les mâles, chez les jeunes que chez les vieux.

L'oeil est entouré de paupières plus ou moins importantes (cela va de pair avec le volume des caroncules.)

Cet oeil (en fait l'iris) peut être vesce (souvent confondu avec l'oeil « noir » totalement décoloré des blancs « macots complets », noir parce que le fond de l'oeil est noir mais aussi que l'iris est totalement décoloré), rouge, coq, blanc (plus ou moins sablé de particules rose foncé). Toutes les intensités de coloration sont possibles.

Le crâne demi sphérique.

Le cou plus ou moins fort et long.

Le dos plat, plus ou moins large et long selon les types.

La poitrine elle aussi plus ou moins large et profonde en haut de laquelle s'attachent les deux ailes.

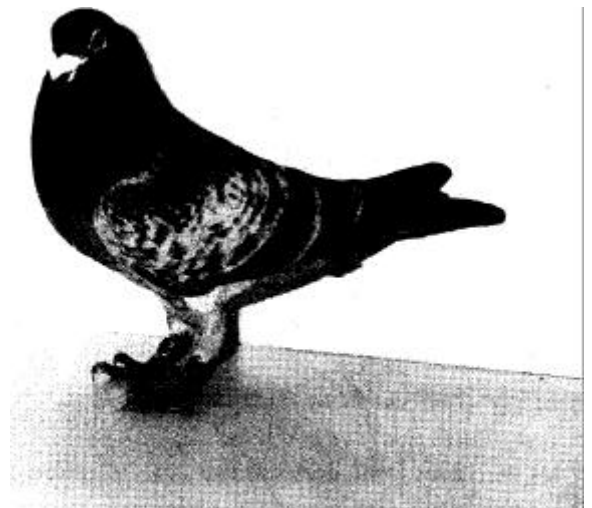
Les ailes.

La queue.

Les pattes, rougeâtres, couvertes d'écailles, se terminant par quatre doigts (trois à l'avant - un arrière).

4.2 CE QUE L'ON OBSERVE OU CONSTATE À LA PRISE EN MAIN

- le poids du pigeon et son état de corps (maigre, bien musclé, obèse, etc),
- la forme de la carène sternale (on le dit profond ou plat ou rond),
- la longueur de cette même carène (il est alors long, moyen ou court),
- la qualité du plumage (épais, gras, mince, sec, etc),
- la forme de l'aile où l'on retrouve
- longueur des os,
- épaisseur des muscles des bras et de l'avant-bras,
- longueur et forme des rémiges primaires et secondaires,
- la forme, la solidité de la fourche arrière,
- la résistance de la fourche avant. L'ensemble de ces caractéristiques constitue les grandes lignes de l'appréciation et du jugement d'un pigeon.





5-ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE

5.1 LES OS ET LE SQUELETTE

Cette étude peut utilement être faite sur un squelette de pigeon.

Le squelette du pigeon, comme celui de tous les vertébrés, homme compris, est composé

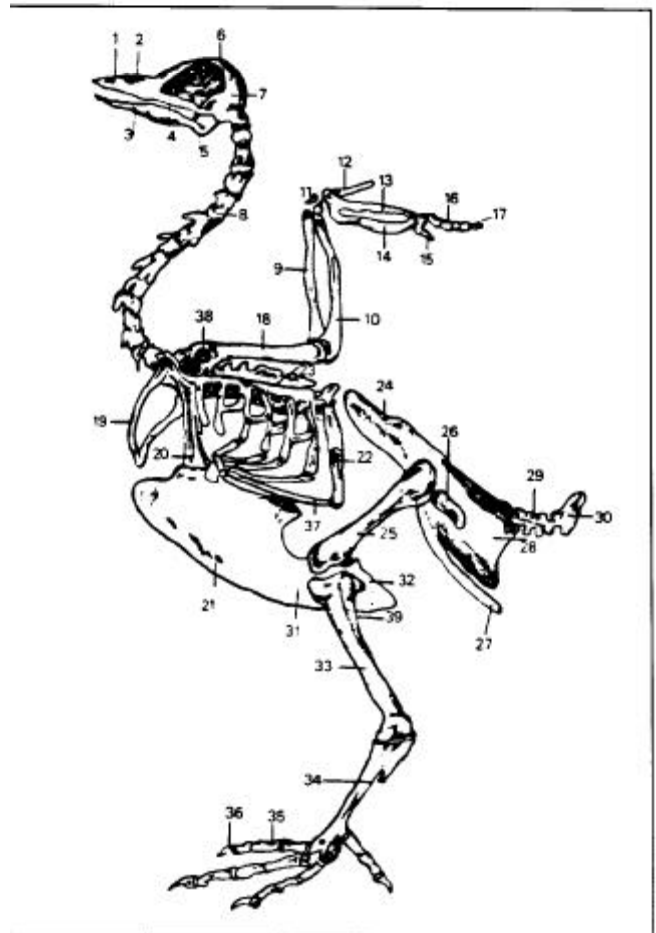
- d'os longs, par exemple un fémur,
- d'os courts par exemple une vertèbre,
- d'os plats par exemple le sternum.

Chez le pigeon, les os longs, tout au moins les plus importants, n'ont pas de moelle : ils sont creux, communiquent avec les sacs aériens et s'emplissent d'air à chaque respiration. Le squelette est ainsi plus léger, ce qui facilite le vol.

Le squelette du pigeon comprend

La tête

La boîte crânienne est prolongée par une mandibule supérieure. La mandibule inférieure mobile et en forme de « w » s'insère à la base inférieure et postérieure du crâne. Les deux mandibules portent chacune une partie du bec corné.



- | | |
|-------------------------|----------------------------|
| 1. Prémaxillaire | 21. Bréchet |
| 2. Orifice nasal | 22. Côte |
| 3. Maxillaire inférieur | 23. Omoplate |
| 4. Zygomatique | 24. Ilium |
| 5. Os carré | 25. Fémur |
| 6. Pariétal | 26. Echancre sciatique |
| 7. Occipital | 27. Pubis (fourche) |
| 8. Vertèbres cervicales | 28. Ischium |
| 9. Radius | 29. Vertèbres coccygiennes |
| 10. Cubitus | 30. Pygostyle |
| 11. Carpe | 31. Rotule |
| 12. Pouce | 32. Echancre |
| 13-14. Métacarpe | 33. Tibia |
| 15. Doigt rudimentaire | 34. Tarsos-métatarses |
| 16. Première phalange | 35. Phalange |
| 17. Deuxième phalange | 36. Ongle |
| 18. Humérus | 37. Côte sternale |
| 19. Fourchette | 38. Trou aérien |
| 20. Coracoïdien | 39. Péroné |

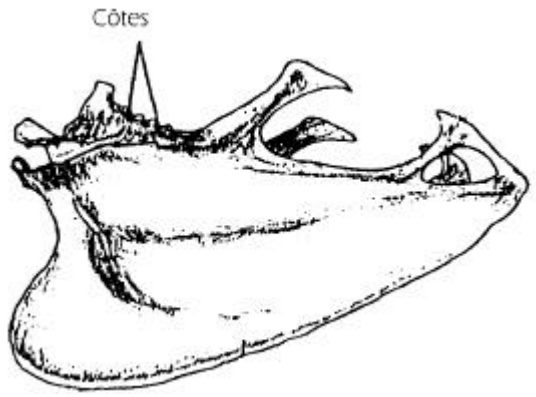
La colonne vertébrale

Du crâne à la queue

- 12 vertèbres cervicales très mobiles,
- 7 vertèbres dorsales soudées,
- les vertèbres lombaires soudées,
- les vertèbres coccygiennes mobiles.

Le sternum

Os plat très vaste, en forme de coupe allongée. Il est surmonté d'une crête fine, longue, plus ou moins proéminente appelée « bréchet ». Les muscles pectoraux (muscles du vol) s'attachent dans les deux gouttières formées par le sternum et les deux faces plates du bréchet.



Vue gauche

du vol), et l'omoplate, os fin, plat et étroit, plaqué sur le côté de la poitrine.

- Lavant-bras est articulé au bras. Il comprend le radius en avant et le cubitus en arrière. Ces deux os se réunissent par leurs extrémités. Le cubitus est courbe et nettement plus gros que le radius.

- La main se compose du carpe, du pouce, du métacarpe et des deux doigts dont l'un est rudimentaire. C'est elle qui supporte l'aile active.

Les pattes

- Le fémur, os puissant, s'attache sur le bassin. Il s'articule avec le tibia (os de la cuisse), le péroné étant chez le pigeon un os minuscule, collé au tibia.

- La patte, au sens populaire du terme, est constituée par le tarso-métatarse, prolongé par quatre doigts, un pouce en arrière et trois doigts en avant.

Les os sont réunis entre eux par des articulations. Une articulation comprend la tête des deux ou plusieurs os en présence, une ou plusieurs poches synoviales (sorte de coussin rempli de liquide synovial visqueux) et des ligaments solides qui maintiennent les os en place tout en permettant les mouvements.

La cage thoracique

Entre les vertèbres dorsales et le sternum, on trouve les sept paires de côtes dont deux paires sont incomplètes (flottantes).

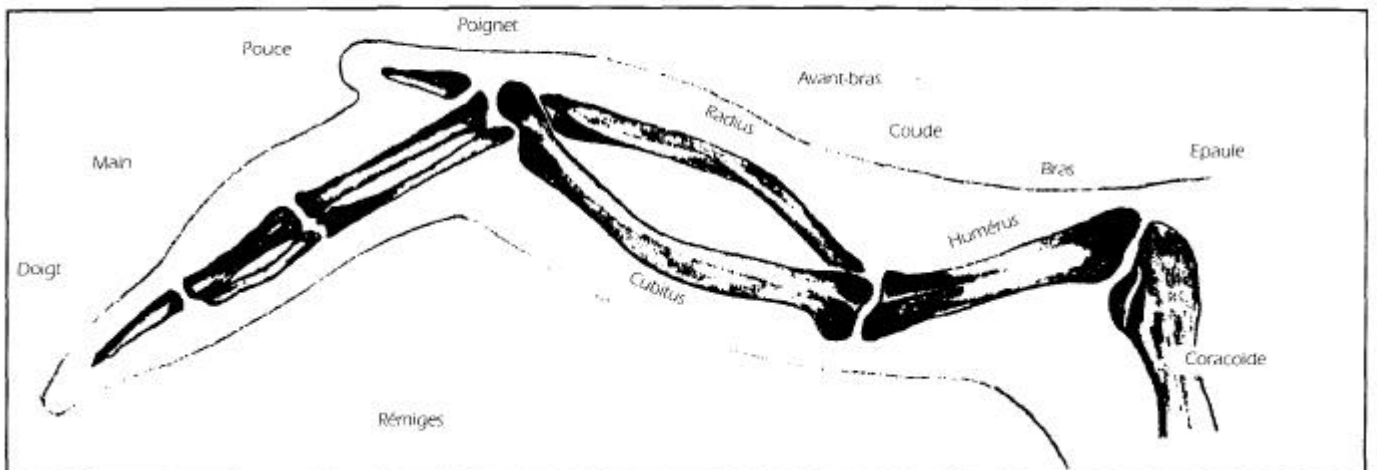
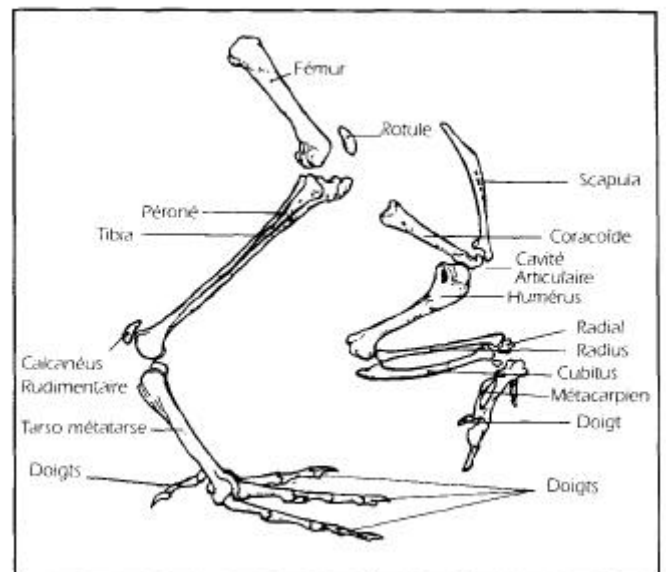
Le bassin

C'est un ensemble d'os plats et fins qui s'attachent sur les vertèbres lombaires. La partie inférieure (pubis) est connue sous le nom de fourche arrière.

L'aile

Elle comprend le bras, l'avant-bras, la main.

- Le bras est constitué de l'humérus qui s'insère dans une cavité en haut de la cage thoracique formée par l'os coracoïde, la fourche avant (qui est le « ressort » empêchant l'écrasement de la poitrine lors des efforts



5.2 L'APPAREIL DIGESTIF ET LA DIGESTION

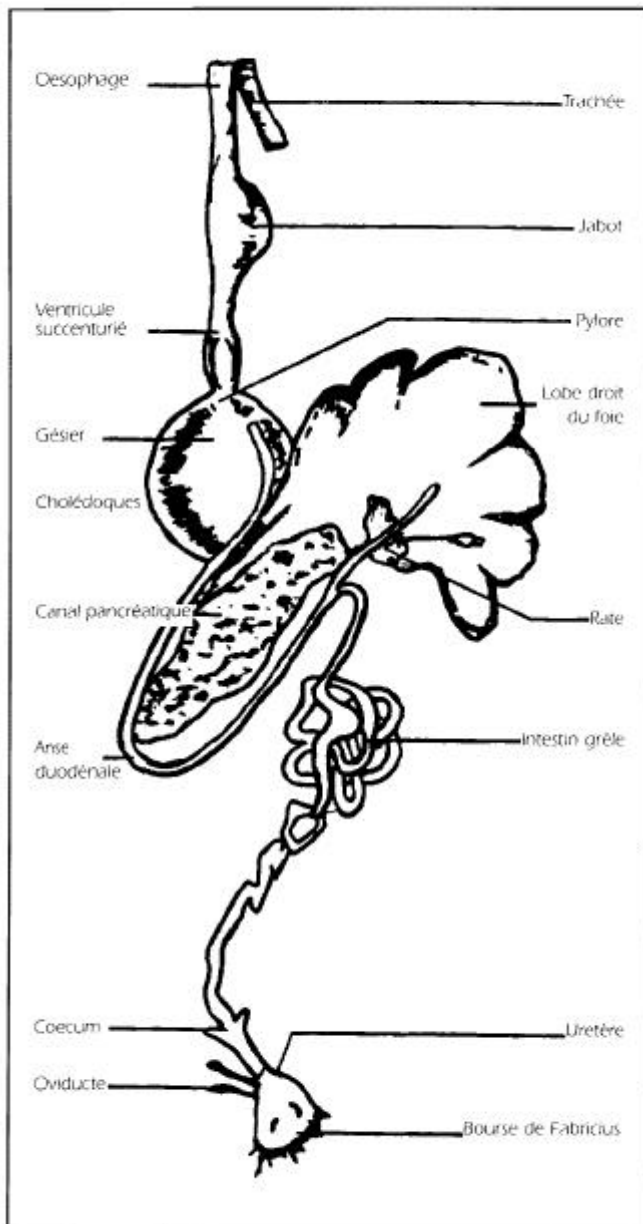
Description

Du bec à l'anus, l'appareil digestif comprend

- le bec corné comprenant deux valves (supérieure et inférieure),
- la cavité buccale, limitée en haut par la fente palatine, au fond par le voile du palais, en bas par la langue à la base de laquelle on voit l'orifice de la trachée artère (voir respiration),
- l'oesophage et le jabot,
- le ventricule succenturié et le gésier,
- l'intestin, le cloaque et l'anus.

On y ajoute

- le foie qui a des fonctions multiples et, en particulier, qui produit la bile (sans l'intermédiaire de la vésicule biliaire qui n'existe pas chez le pigeon),
- le pancréas qui produit les sucs pancréatiques.



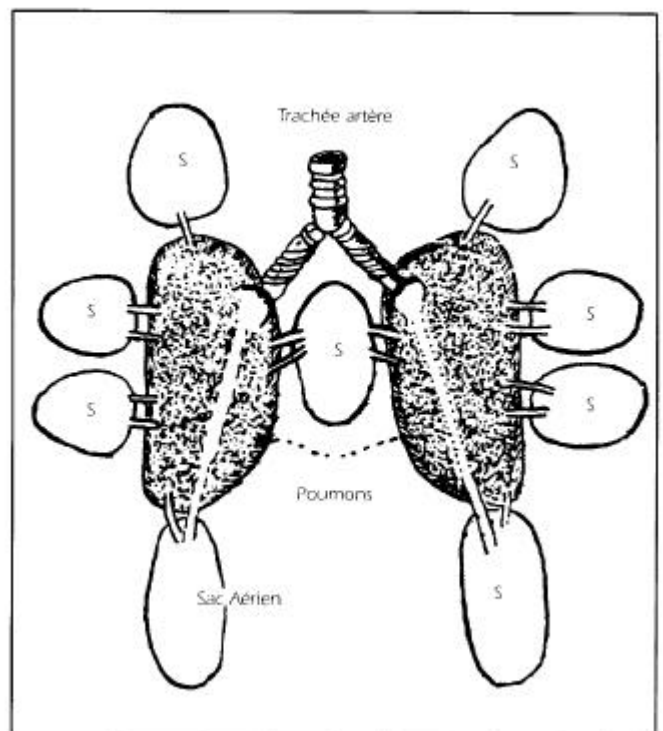
Mécanisme

Le pigeon avale les graines qui s'enrobage de salive et arrivent dans le jabot. Elles y séjournent, mêlées à l'eau de boisson absorbée aussitôt après le repas et s'en imprègnent rapidement (elles gonflent) à la faveur de la température corporelle du pigeon. Peu à peu, elles sont envoyées par les contractions musculaires du jabot dans le ventricule succenturié où elles subissent une digestion acide comparable à celle de l'estomac humain. Ainsi attaquées, elles passent dans le gésier, organe musculaire très puissant où elles sont broyées grâce aux petits silex que cet organe renferme toujours (on dit que ces silex sont « les dents » de l'oiseau).

Le produit de ce broyage passe ensuite dans l'intestin (0,70 m de long environ) où la bile venue du foie émulsionne les graisses et où les sucs digestifs du pancréas attaquent les protéines ; les sucs intestinaux terminent la digestion de la ration.

Les produits de la digestion (sucres, acides aminés, graisses, minéraux, vitamines) passent dans le sang à travers la paroi intestinale. Les déchets continuent vers l'extrémité de l'intestin, puis vers le cloaque, où mélangés avec les déchets de l'appareil urinaire, ils formeront la fiente qui sera éliminée par l'anus.

5.3 L'APPAREIL RESPIRATOIRE ET LA RESPIRATION



L'appareil respiratoire du pigeon comprend

- les deux narines correspondant avec la bouche par la fente palatine,

- la trachée-artère dont l'orifice est situé à la base de la langue et est limité par deux languettes contractiles,
- Les deux poumons.

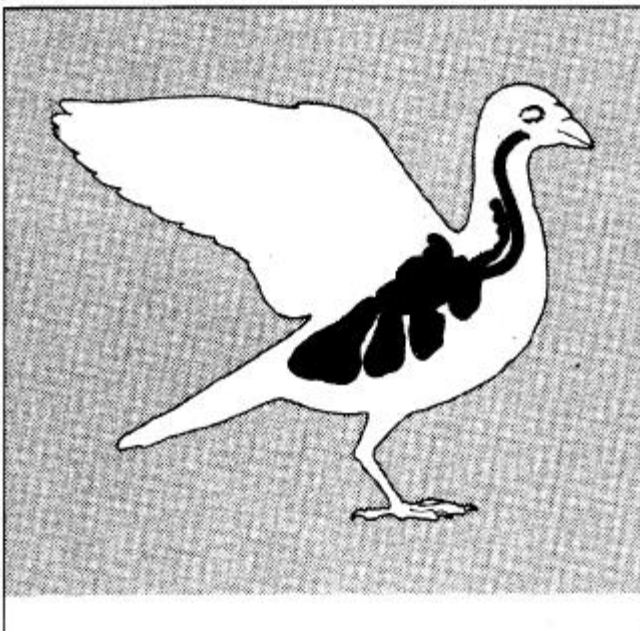
La trachée, annelée et cartilagineuse, se divise dans la poitrine en bronches et en bronchioles dans le tissu des deux poumons qui occupent la partie supérieure de la cage thoracique (le coeur seul, occupe la partie basse médiane).

Les deux poumons communiquent, ainsi que les os longs, avec les 9 sacs aériens, sacs très fins qui se gonflent à chaque respiration, allégeant ainsi le corps du pigeon, l'équilibrant éventuellement et le refroidissant par ventilation.

Le pigeon absorbe (inspiration) de l'air frais au cours de 40 à 50 respirations par minute. L'oxygène de cet air se fixe sur les globules rouges du sang (hémoglobine) après qu'ils ont laissé échapper le gaz carbonique, déchet du travail musculaire. Ce gaz carbonique est rejeté par l'expiration.

Le sang chargé de gaz carbonique est noir (sang veineux). Le sang enrichi de l'oxygène est rouge vif (sang artériel).

Le pigeon élimine la vapeur d'eau uniquement par son appareil respiratoire qui a ainsi une très importante fonction de régulation de la température corporelle.



Le système respiratoire du pigeon avec au milieu, les poumons, entourés des sacs aériens. Lorsque le pigeon inspire, l'air traverse le tissu pulmonaire pour aller aux sacs aériens. Lorsqu'il expire, l'air quitte les sacs pour repasser à travers le tissu pulmonaire vers l'extérieur. De cette façon, les pigeons captent pour ainsi dire deux fois de l'oxygène à partir de l'air qu'ils ont inspiré en une fois. Les sacs aériens contribuent largement à refroidir les pigeons qui ont un métabolisme très élevé.

5.4 LES MUSCLES

Les muscles superficiels apparaissent quand on a « dépouillé » le pigeon.

Ce sont des organes rouge foncé, massifs. Tous s'insèrent par une extrémité sur un os (par exemple le muscle pectoral superficiel s'insère sur la face latérale du bréchet) et de l'autre extrémité sur un autre os (pour ce même muscle sur l'humérus - os du bras).

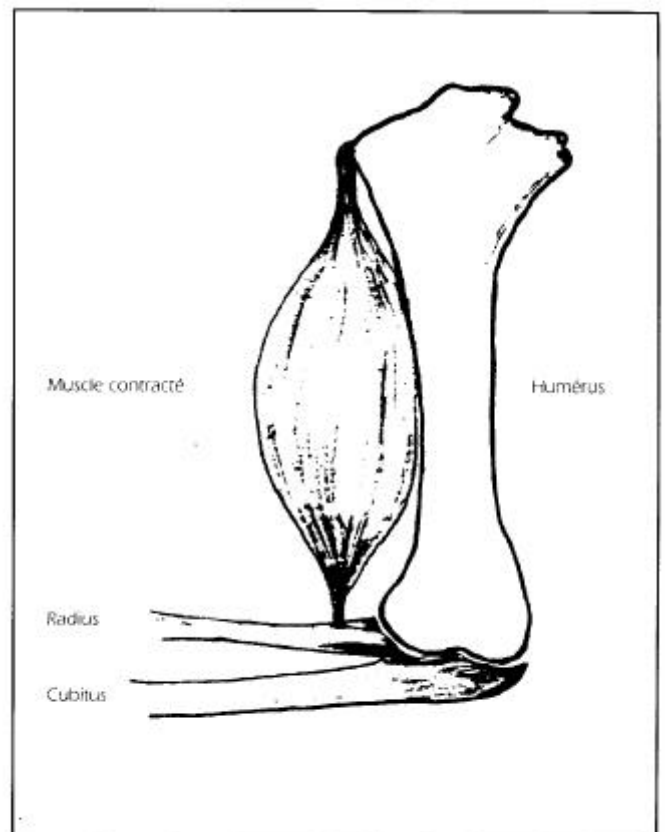
La contraction du muscle assure le mouvement.

Les muscles vont par paire, l'un assurant par sa contraction le mouvement inverse de l'autre. Ainsi la contraction du muscle pectoral superficiel assure l'abaissement de l'aile, tandis que celle du muscle pectoral profond assure son relèvement.

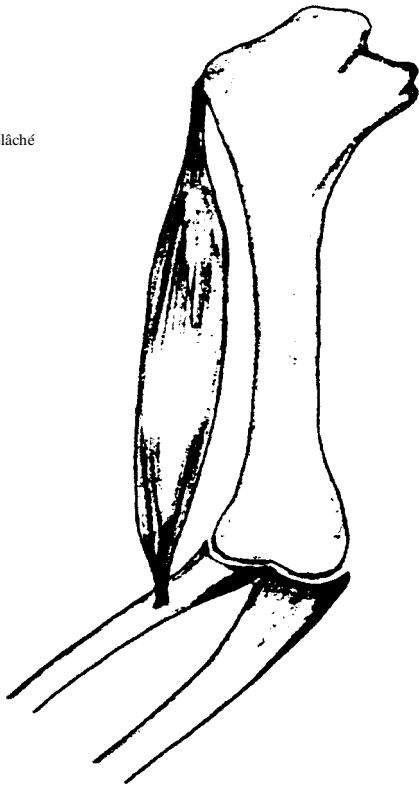
Chaque muscle est composé de fibres musculaires très fines, réunies en faisceaux, commandées par des nerfs, alimentées et nettoyées (on dit « irriguées ») par de nombreux vaisseaux sanguins (artères - artérioles - capillaires - veines). La plupart d'entre eux se terminent par un tendon blanc nacré, très solide, qui s'insère sur l'os dont le muscle assure le mouvement.

Les principaux muscles du pigeon sont :

- Les pectoraux, très volumineux, de part et d'autre du bréchet
- le pectoral superficiel, très puissant, abaisse l'aile,
- le pectoral profond, plus long et fin, la relève. Il est situé sous le pectoral superficiel. Son tendon s'attache sur la partie haute de l'humérus, près du coude.



Muscle relâché



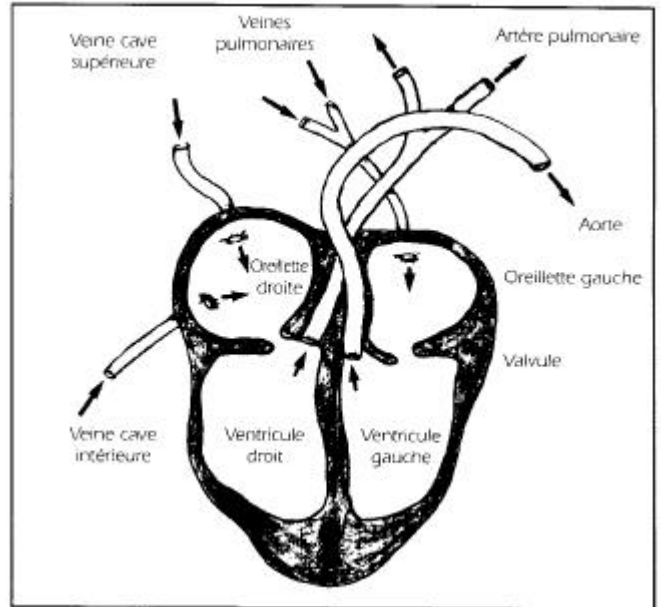
- Les muscles scapulaires (sur l'omoplate), brachial (sur l'humérus),
- Les muscles de l'avant-bras, court extenseur de l'avant-bras - long fléchisseur de l'avant-bras,
- Les muscles de l'avant-bras - supinateurs (soutien) pronateurs (torsion),
- Les muscles de la main (rémiges),
- Les muscles des cuisses dont les longs tendons commandent le pied et les doigts, etc.

5.5 LA CIRCULATION SANGUINE

Le cœur, organe musculueux en forme de cône est divisé en quatre cavités : oreillette gauche, oreillette droite, ventricule gauche, ventricule droit.

Les vaisseaux : on distingue les artères, les veines et les capillaires.

Les artères transportent le sang « frais » vers les organes. Elles se divisent en artérioles puis en capillaires, vaisseaux fins comme des cheveux qui vont jusqu'au plus profond des organes (muscles, viscères) porter l'aliment sanguin.



Ces capillaires se réunissent au sortir des organes en veinules qui elles-mêmes forment les veines qui mènent le sang « sale » vers le cœur.

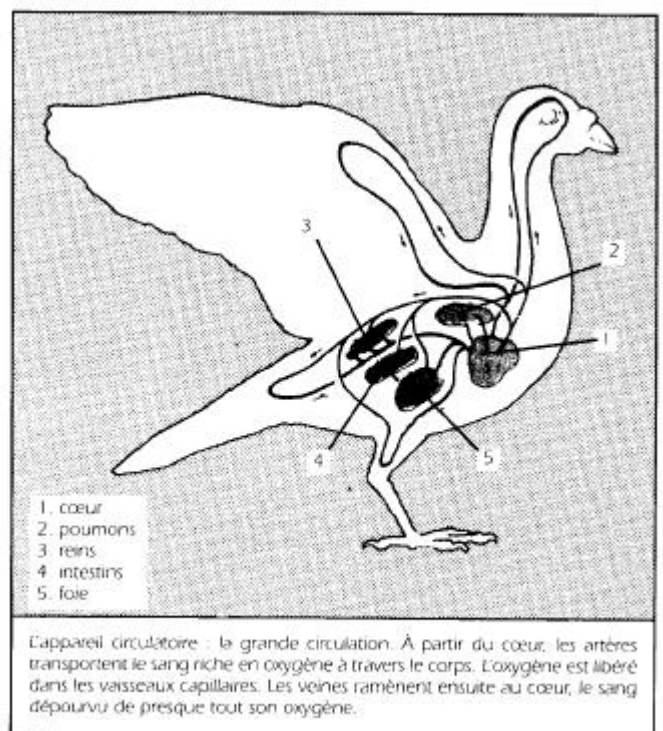
Le cœur est une pompe aspirante et refoulante double.

Il aspire le sang veineux (sale) et le renvoie vers les poumons où il est nettoyé.

Il aspire le sang nettoyé dans les poumons et envoie ce sang frais vers les organes.

Il se contracte de 110 à 150 fois par minute chez le pigeon.

Le sang est le liquide qui baigne tous les organes et surtout les muscles. C'est le transporteur de l'organisme.



Il contient : plasma, globules rouges et globules blancs.

Il transporte :

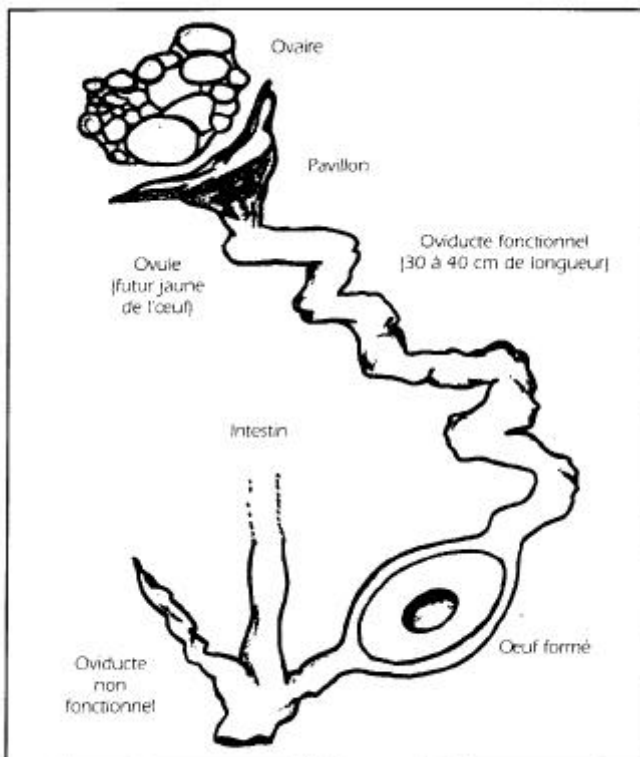
- les aliments résultant de la digestion (glucose, acides aminés),
 - l'eau nécessaire à l'organisme,
- les déchets solubles (urée, acide lactique, gaz carbonique etc),
- les hormones produites par les glandes à sécrétion interne,
- l'oxygène nécessaire à la vie des organes et au travail musculaire (sur les globules rouges), les défenseurs de l'organisme que sont les globules blancs. Un pigeon qui pèse 500 g dispose de 40 g de sang environ.

5.6 L'APPAREIL GÉNITAL ET LA REPRODUCTION

Le mâle : l'appareil génital mâle comprend deux testicules dont le rôle est double

- production des spermatozoïdes qui assureront la fécondation de l'oeuf,
- production d'hormone mâle qui donnera au pigeon ses caractères mâles (roucoulement, attitude vis-à-vis de la femelle, caractère, etc) .

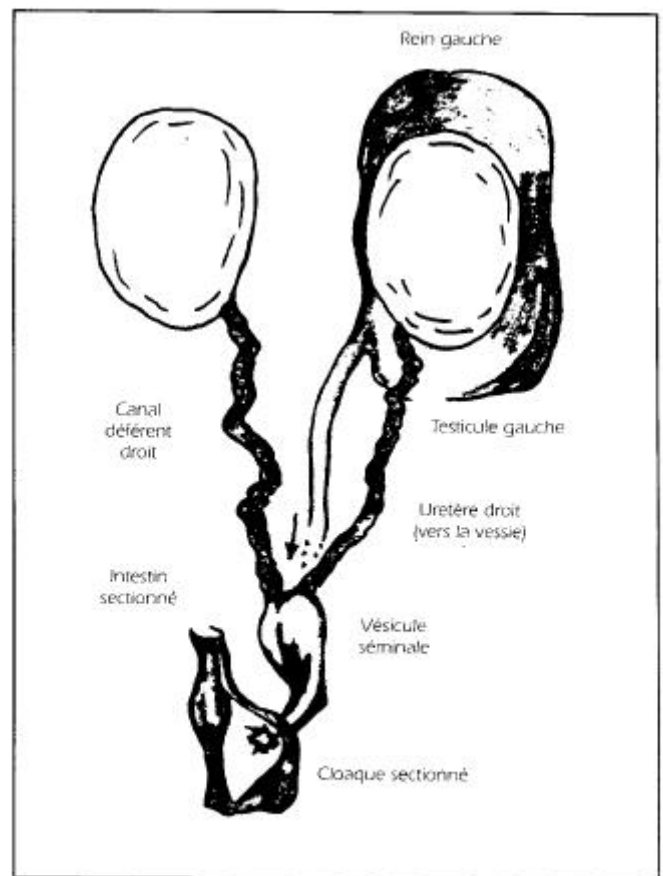
Les deux testicules sont logés dans le ventre, suspendus sous les « reins » (région sous-lombaire). Ils ont une forme ovoïde, sont mous, de couleur crème, leur volume varie avec l'âge, la saison et l'activité sexuelle.



Les testicules, fortement irrigués de sang, sont prolongés chacun par un canal déférent qui aboutit dans la vésicule séminale qui débouche elle-même dans le cloaque.

La femelle : la femelle n'a qu'un seul ovaire situé sous le rein gauche. C'est une glande en forme de grappe qui a, elle aussi, deux fonctions

- production de l'ovule cellule femelle qui sera fécondée par les spermatozoïdes, et production du vitellus (jaune d'oeuf).
- production d'hormones femelles dont les actions directes ou indirectes sont multiples : caractères « féminins », développement de l'oviducte juste avant la ponte, etc.



L'ovaire est surmonté d'un pavillon, sorte d'entonnoir par lequel se termine l'oviducte, canal long et large au moment de la ponte, d'un blanc crémeux, dont les rôles principaux sont de mener l'ovule et son jaune vers l'extérieur et aussi d'entourer cet ovule du « blanc » d'oeuf, des deux membranes et de la coquille calcaire. Cet oviducte a des contractions régulières qui assurent le cheminement de l'oeuf vers le cloaque, l'anus et l'extérieur.

La reproduction : mis en présence, le mâle et la femelle, préalablement tenus séparés, s'accouplent très rapidement dans la plupart des cas.

La prise de contact est rapidement suivie du rapprochement sexuel. La fécondation de la femelle est faite par accollement des anus du mâle et de la femelle ; le

sperme du mâle se trouve alors projeté dans le cloaque de la femelle. Les spermatozoïdes remontent l'oviducte et rencontrent l'ovule fixé sur le « jaune » (vitellus) encore attaché sur l'ovaire. Quand ce vitellus est mûr, il est happé par le pavillon de l'oviducte et descend lentement ce canal. Chemin faisant, le jaune et l'ovule fécondé s'entourent de blanc, puis de la membrane coquillièrre, puis de la coquille calcaire. Celle-ci est à la fois une enveloppe protectrice et une source de calcium pour l'embryon.

La femelle pond normalement deux neufs (seules les femelles usées ou malades n'en pondent qu'un) ; le premier en fin d'après-midi, le second en début d'après-midi, 44 heures environ plus tard. L'oeuf pèse habituellement de 18 à 24 g.

Le couvage effectué par les deux conjoints alternativement (le mâle de 10 à 17 heures environ) dure environ 16 jours après la ponte du deuxième neuf (un peu moins en été, un peu plus en hiver). L'oeuf perd 4 à 5 g au cours de l'incubation.

Quand le jeune, seul au plateau, a une dizaine de jours, sa mère pond à nouveau.

Quand il y a deux jeunes dans le nid, elle ne pond à nouveau que lorsqu'ils ont 15 à 20 jours.

La croissance des pigeonneaux

Le jeune prêt à sortir de l'oeuf, becquette la membrane et la coquille puis, par ses mouvements, fait éclater celle-ci en deux.

Il pèse 12 g environ. Il est aveugle, incapable de tenir sur ses pattes, couvert de duvet jaunâtre.

Pendant les six premiers jours le pigeonneau est nourri par gavage d'un « lait » produit de la desquamation du jabot (ce ne sont pas des graines broyées), très épais, très riche en protéines, en graisses et en minéraux. Ce lait dit « pape », d'une richesse exceptionnelle, permet au jeune de doubler son poids de naissance en 48 heures.

Le 6^{ème} jour, le jeune commence à recevoir quelques graines avec ce lait dont la production diminue jusqu'à disparaître complètement vers le 15^{ème} jour.



En même temps, le jeune qui devait être couvé continuellement, commence à pouvoir lutter lui-même contre le refroidissement.

Les yeux se sont ouverts vers le 4^{ème} jour. Les « picots » des rémiges apparaissent, poussent, éclatent (on dit aussi « fleurissent ») ; il en est de même pour les tectrices. Il tient de mieux en mieux sur ses pattes.

Le jeune commence à savoir manger seul vers le 17^{ème}/18^{ème} jour si on nourrit au moins en partie les parents à la case. Il est bon à sevrer peu après.

Le poids du pigeonneau passe à 350-400 g à un mois. Le poids augmente ensuite beaucoup plus lentement pour atteindre un maximum de 600 g pour le mâle, 500 g pour les femelles.

Le sevrage des pigeonneaux

Il est toujours préférable de séparer les jeunes de leurs parents pour les sevrer. On les met seuls dans un local calme ; trois fois par jour, on met à leur disposition quelques graines dans une petite mangeoire et de l'eau claire dans un petit récipient bas. Au bout de 24 heures, on vérifie que tout le monde sait boire (on leur met le bec dans l'eau). Après 3 jours, on peut les loger dans le colombier des jeunes.



L'adduction des pigeonneaux

Les jeunes doivent sortir le plus tôt possible ; dès qu'ils sont capables d'atteindre en volant la trappe, un petit perchoir ou une petite case, ils doivent sortir sur la planche d'envol pour faire connaissance avec les environs immédiats et se repérer. Il ne faut jamais attendre qu'un jeune soit très « fort » pour le faire sortir car il s'éloigne trop dès le premier vol et s'égare.

La mue des pigeonneaux

Vers l'âge de 8 ou 9 semaines, les jeunes nés au printemps ou en été, perdent leur première rémige primaire, soit la plus petite située au milieu de l'aile. Elle

est expulsée par une plume nouvelle, plus belle, plus forte qui pousse en dessous. Dès que cette nouvelle plume est à mi-longueur, la 2^{ème} rémige tombe à son tour, etc La mue se déroule ensuite comme pour les adultes, si ce n'est que, pour les pigeonneaux, la mue n'est pas retardée par l'élevage des jeunes. La fatigue des compétitions, cependant, a tendance à ralentir la mue.

Les jeunes dit « précoces » c'est-à-dire nés avant le 1^{er} février, ne muent pas les rémiges avant le 1^{er} mai. Ils se comportent plutôt comme des adultes sur ce point.

La puberté

La puberté c'est-à-dire la fécondité du mâle et de la femelle, fécondité précédée de quelques jours par la nette apparition des attitudes liées au sexe (roucoulement, cour du mâle aux femelles, etc.) apparaît vers l'âge de 5 à 6 mois. Elle est accompagnée de l'apparition de la coloration intense de l'iris de l'oeil et d'un plumage plus teinté.

5.7 LA PEAU

C'est un tissu, fin, blanc rosâtre, dans lequel courent de fins vaisseaux sanguins.

On y distingue

- l'épiderme, extérieur, en continuelle desquamation les cellules mortes sont éliminées sous forme de fins copeaux (les pellicules).
- le derme, couche interne, vivante, se chargeant facilement de graisse sur sa face interne.

Les follicules plumifères inclus dans la peau donnent naissance (grâce à des glandes spécialisées) aux plumes de couverture. Ces follicules sont répartis sur la peau du corps suivant des lignes parallèles, longitudinales.

Les follicules des rémiges et des rectrices sont beaucoup plus gros que ceux des tectrices. En forme d'entonnoirs cylindriques profonds, ils sont maintenus par de puissants ligaments sous-cutanés qui assurent la solidité de l'insertion des rémiges, primaires en particulier.

La peau est donc à la fois l'enveloppe du corps, le support du plumage, un tissu de protection contre les chocs, le froid et la chaleur (circulation sanguine couche de graisse).

5.8 LE PLUMAGE

5.8.1 LES COLORIS

a) coloris simples : bleu - noir - roux - meunier blanc .
Le blanc peut être un albinos complet (l'oeil est souvent noir) ou un mosaïque (oeil coloré). Dans ce cas, il change très souvent de couleur à la mue suivante par suite d'apparition de plumes colorées.

b) coloris composés

- écaillé : chaque tectrice est claire en bas, foncée en haut (meunier + roux, bleu + noir)
- mosaïque : chaque plume est chinée irrégulièrement avec du blanc et une autre couleur (noir ou brun ou les deux)
- macot ou « flori » : une partie du corps, généralement la gorge, et tout ou partie des rémiges sont blanches. Le reste du corps est coloré (bleu - roux meunier - noir - etc). Cela va souvent de pair avec un iris partiellement noir et des ongles blancs.

Très souvent les plumages sont marqués par deux barres. Une troisième, rudimentaire, se trouve sur les rémiges secondaires.

Le plumage des mâles gris et roux comporte souvent des taches noires foncées ; les femelles de ces mêmes couleurs peuvent porter aussi des taches mais d'un noir beaucoup moins foncé, plutôt gris.

5.8.2 LES PLUMES

• Constitution

Elles sont constituées d'un tube creux, translucide, ayant un opercule (trou) à son extrémité (c'est par là que la jeune plume en croissance, au nid ou pendant la mue, a été nourrie) et un autre trou là où la hampe devient pleine et où s'insère la lame. Celle-ci est formée de barbes divisées elles-mêmes en barbules ce qui assure sa compacité.

• Cinq sortes de plumes

a) les tectrices

Petites plumes de couverture qui couvrent le corps à la façon des tuiles d'un toit. Elles sont constituées d'un « picot » creux prolongé d'une hampe, de barbes et barbules réparties symétriquement sur celle-ci. Elles se terminent en bout arrondi. Elles mesurent 3 à 5 cm de long.

b) les rectrices

Ce sont les plumes de la queue.

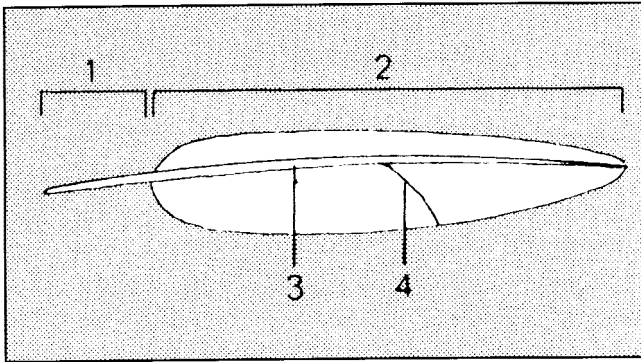
Elles mesurent environ 15 cm de long. Leur lame est symétrique, par rapport à la hampe et leur bout est arrondi. Leur hampe est creuse sur le 1/3 de la longueur près du corps et pleine sur les 2/3 extérieurs. Elles sont au nombre de 12.

c) les rémiges

• Les rémiges primaires

Ce sont les plumes de l'aile active qui sont mises à contribution à chaque battement d'aile.

Elles sont de dimensions différentes : leur longueur augmente régulièrement du milieu de l'aile à son extrémité.



Une rémige se compose d'une hampe (1) qui se prolonge au-delà par un rachis /3/ auquel se rattache la lame (2) qui est faite de barbes (4).

Leur lame est asymétrique (avec une partie étroite vers l'extérieur de l'aile) par rapport à la hampe. Celle-ci s'insère dans un follicule volumineux et solide dans lequel elle est maintenue par un tissu conjonctif très résistant.

Elles sont au nombre de 10, quelquefois 11, et exceptionnellement 12. Dans ce dernier cas, il y a deux rémiges dans un même follicule.

• **Les rémiges secondaires**

Ce sont les plumes de l'arrière-aile.

Leur lame est symétrique par rapport à la hampe et leur bout est arrondi.

La hampe est légèrement courbe vers l'intérieur de l'aile c'est-à-dire vers le corps de l'oiseau.

Elles sont au nombre de 10.

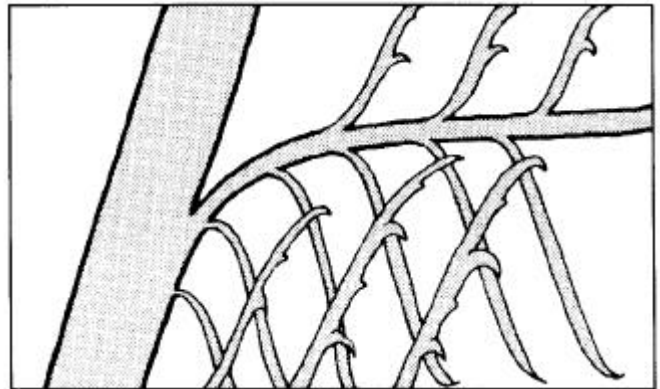
d) le duvet

Il est constitué de plumes minuscules formées d'un tube creux inséré dans la peau et d'une houppe très légère.

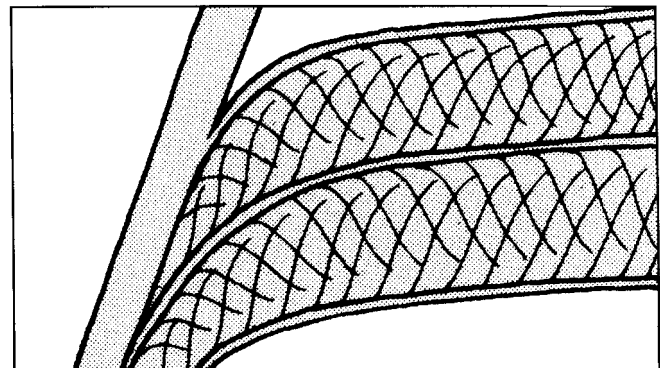
e) les filoplumes

Ce sont des plumes minuscules faites d'un seul brin, très fin, insérées dans l'épiderme.

On leur attribue un rôle sensoriel tactile. Les plumes reflètent l'état de santé du pigeon au moment de leur croissance. Décoloration partielle, taille plus faible, barbes atrophiées, signent une perte temporaire du pigeon ou une maladie. Une plume effilochée ou avec une hampe fendue est considérée comme « mauvaise plume ». C'est un défaut.



Représentation schématique d'une barbe garnie de barbules à crochets.



Représentation schématique d'une barbe garnie de barbules lisses.

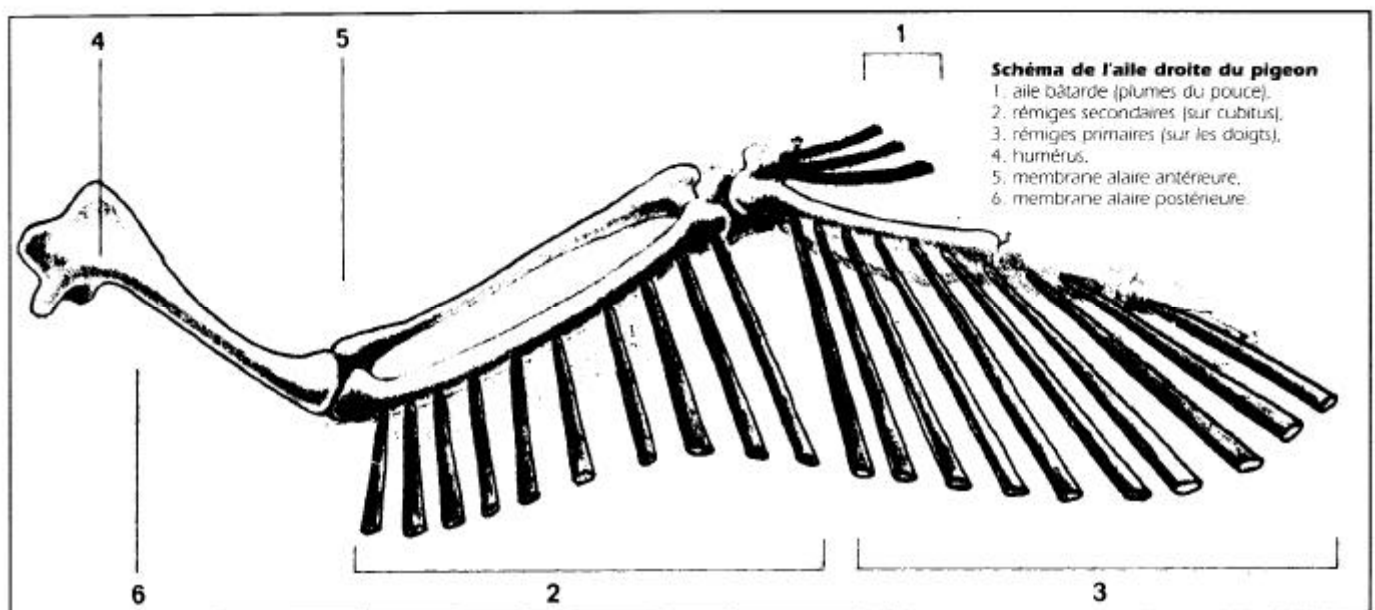


Schéma de l'aile droite du pigeon
 1. aile bâtarde (plumes du pouce).
 2. rémiges secondaires (sur cubitus).
 3. rémiges primaires (sur les doigts).
 4. humérus.
 5. membrane alaire antérieure.
 6. membrane alaire postérieure.

5.8.3 LA MUE

La mue est un phénomène naturel qui assure le remplacement régulier du plumage, protection externe du pigeon contre les divers agents atmosphériques (pluie chaleur - froid) et les chocs.

En hiver, printemps, été, c'est le duvet qui tombe. A partir du 1^{er} mai environ, les pigeons accouplés vers le 15 février et ayant couvé deux fois, commencent à muer leur première rémige primaire (au centre de l'aile) puis 3 à 4 semaines plus tard, la seconde, etc. L'élevage d'un jeune arrête la mue de la rémige suivante jusqu'au sevrage du jeune.

Quand la 5^{ème} rémige est tombée (soit habituellement vers la mi-août), la chute générale du dessus de l'aile (plumes de couverture), puis des plumes du corps et de la tête a lieu en quelques jours. Chez les pigeons qui élèvent des tardifs, cette deuxième partie de la grande mue se fait souvent après l'élevage des jeunes donc vers la mi-septembre.

La mue de l'arrière aile commence après la chute de la 6^e rémige. Le nombre de rémiges secondaires remplacées est variable (1,2,3, rarement plus).

La mue de la queue commence au moment de la chute de la 8^{ème} rémige. Les rectrices tombent 2 par 2 en commençant par le centre de la queue à ceci près que, généralement, c'est l'avant-dernière paire qui tombe à la fin. La mue de la queue est souvent très rapide et certains sujets apparaissent « sans queue » ou presque pendant 1 ou 2 semaines.

5.9 L'OEIL

Les paupières : au nombre de 3 ; la 3^{ème} est dénommée le « corps clignotant ».

Le globe oculaire

- la sclérotique : le blanc de l'oeil,
- la cornée centrale, transparente,
- l'iris coloré, de structure très compliquée, contractile. Les pigments y sont multiples et en quantités très variables.

La pupille : Trou au milieu de l'iris et sous la cornée, plus ou moins grand selon la luminosité.

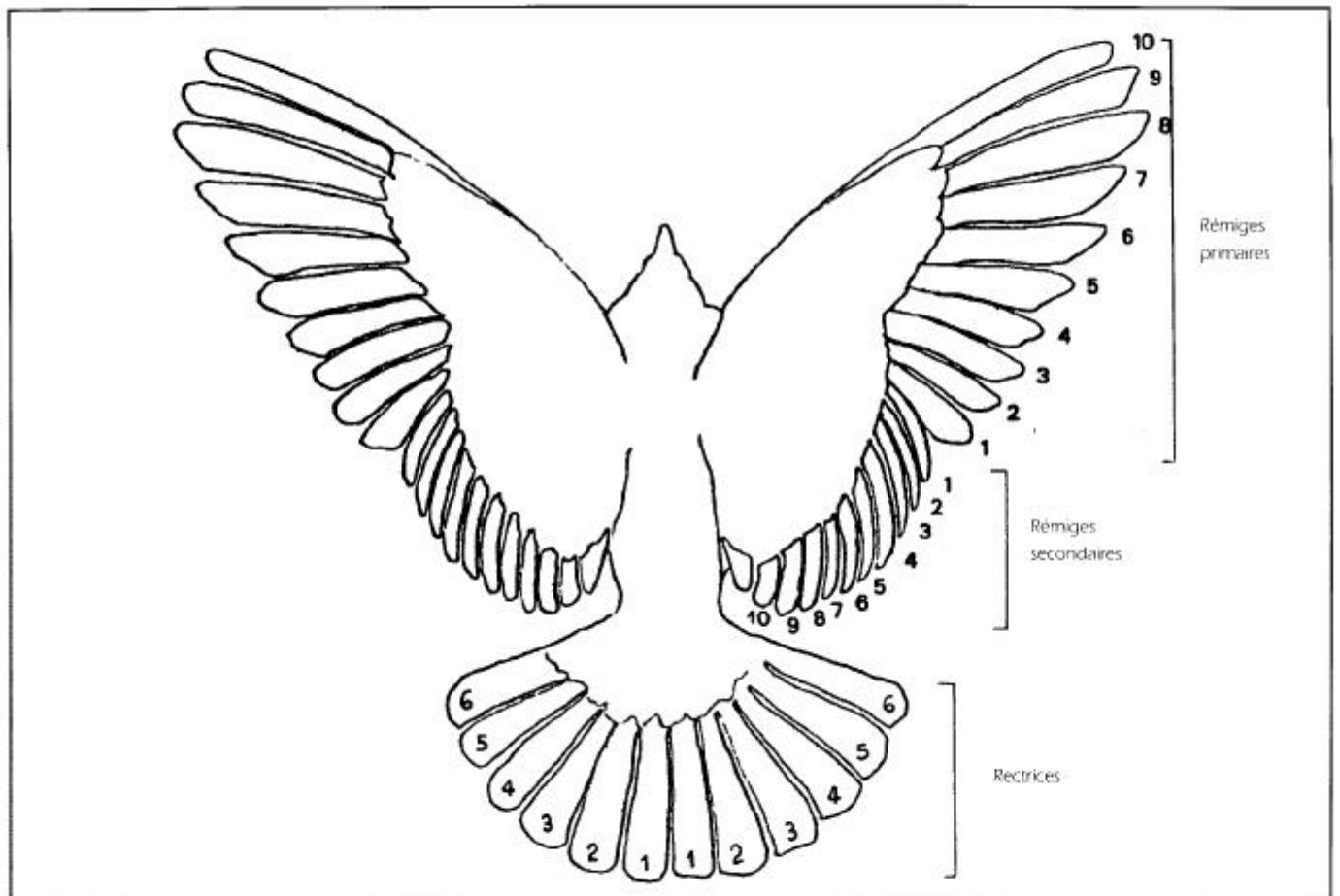
Les couleurs de l'oeil sont nombreuses. Elles varient avec l'âge et l'état de santé.

On distingue

- l'oeil jaune,
- l'oeil rouge,
- l'oeil « coq » mélange du jaune et du rouge,
- l'oeil vesce « vrai » : brun,
- l'oeil blanc : blanc et rosé.

Les macots ont souvent un iris partiellement décoloré ou « tache noire » (on voit le fond de l'oeil).

Les blancs complets (albinos) ont l'oeil noir : en fait l'iris est totalement incolore et l'on voit le fond de l'oeil qui est noir chez le pigeon.





6-LE COLOMBIER



Le pigeon a besoin

- d'air,
- de soleil,
- de chaleur.

Il craint

- l'air vicié,
- l'humidité,
- les sautes rapides de température.

Le colombier doit donc

- assurer le confort des pigeons, les besoins en air, chaleur, et sécheresse,
- être d'un entretien facile et être commode pour l'amateur (accès - surveillance des pigeons).

Il doit répondre aux normes légales (permis de construire ou déclaration de travaux, respect des distances avec le voisinage).

6.1 CONCEPTION

Il y a lieu de choisir une orientation favorable pour éviter l'humidité apportée par la pluie. En général sud sud-est. Si on est obligé de donner une autre orientation, il faut prévoir des auvents qui coupent l'entrée du vent et de la pluie.

Ne pas oublier que tout dépend de l'endroit où on bâtit le colombier : grenier, jardin, devant ou derrière ou sur le côté d'un bâtiment important etc.

Les recommandations suivantes devront être respectées quoi qu'il en soit . On devra donc étudier le problème à fond et trouver des solutions adaptées.

CONFORT ET BESOINS DES PIGEONS

Chaque couple d'adultes doit disposer d'un mètre cube d'air.

On compte un mètre cube pour trois pigeonneaux. Il est préférable de faire plusieurs petits colombiers (pour 6 ou 8 couples par exemple, plutôt qu'un grand).

Le colombier idéal a un sol plus chaud que l'air. Ainsi se crée automatiquement un mouvement d'air vers le haut, qui provoque l'aspiration par les entrées d'air au niveau du sol.

La température utile est obtenue, dans les colombiers de jardin, par une bonne isolation du plancher, ou éventuellement par des plaques chauffantes électriques.

La ventilation lente et continue est une nécessité absolue : quelles que soient la température, l'hygrométrie (pluie), la force et la direction du vent, une fumée (cigarette par exemple) doit être immédiatement et lentement évacuée par le toit .

Il n'y a pas de bon colombier si cette fumée stagne. Si tel est le cas, il faut modifier le colombier jusqu'à obtenir l'aération nécessaire.

Dans un bon colombier, les variations de température entre le jour et la nuit, sont étalées et amoindries par les matériaux de construction utilisés : bois, panneaux isolants, polystyrène, fibre de verre (attention aux souris) etc. Éviter briques, parpaings, béton.

ENTRETIEN

Chaque jour, les cases, le sol, les abreuvoirs seront nettoyés. Préférer donc les matériaux vite nettoyés, ne retenant pas les fientes.

FACILITÉ

Faire des portes assez larges et hautes. Éviter les escaliers raides, les échelles branlantes, sources d'accidents

et de retard dans les constatations au retour des concours.

La couverture sera en tuiles, en tôles d'éternit (éviter les tôles métalliques). Si ce sont des tôles, les doubler à l'intérieur de plaques épaisses (5cm) de polystyrène ou d'un autre isolant, collées sur la face interne des tôles. Limiter la hauteur disponible à 2 m, 2.20 m par un treillage.

Le dispositif d'aération comprendra au moins une ouverture sur le devant, celle de la trappe, et plutôt que des cheminées la plupart du temps insuffisantes, un lanterneau sur faîtage du toit. Ne jamais doubler un toit en tuiles ou pannes.

En tout cas, il faut prévoir une ou plusieurs entrées d'air en façade et une ou plusieurs sorties sur le toit ou en haut à l'arrière du pigeonnier.

6.2 AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR D'UN COLOMBIER

Il faut dans un colombier

- **du matériel fixe** : trappe, cases, perchoirs
- **du matériel mobile** : mangeoires, abreuvoirs, pots à grit, plateaux (nids)

LE MATÉRIEL FIXE

Les cases pour les pigeonneaux sont constituées par un cube de 25 cm environ de côté (en tous sens). Elles sont doubles pour les couples, soit 70x35x35 cm environ.

Les cases doubles peuvent être partiellement divisées en deux par une demi-cloison pour les pigeons au naturel.

Les cases destinées aux veufs sont munies d'une grille articulée permettant la fermeture totale ou partielle.

Les perchoirs individuels évitent les batailles. Il faut proscrire les perchoirs dans les colombiers d'adultes, car la propriété de la case est un élément essentiel du rendement sportif. Il est absolument primordial que chaque pigeon possède sa case ou son perchoir sous peine de perte au toit pour les jeunes et de résultats sportifs nuls pour les adultes.

La trappe est l'ouverture par laquelle les pigeons entrent et sortent du colombier. Elle doit être tisse: large, claire pour que les pigeons ne craignent pas d'y pénétrer et n'y perdent pas de temps au retour.

Elle est équipée de clapettes (cliquettes) mobiles autour d'un axe supérieur ou de plongeurs obliques permettant l'entrée des pigeons mais empêchant leur sortie quand l'amateur le désire.

Il existe aussi des systèmes dits « sputniks » qui facilitent l'entrée par un mécanisme de plongeur.

Parfois c'est la fenêtre elle-même qui constitue l'entrée.

LE MATÉRIEL MOBILE

Les mangeoires communes doivent être suffisamment longues pour que tous les pigeons trouvent place lors de la distribution des graines (12 cm environ par pigeon). Elles sont conçues pour éviter la souillure des graines par les fientes (toit débordant, barreaux, etc). Elles seront à bonne hauteur pour empêcher l'usure des plumes de jabot, tout en évitant les déjections. Les matériaux doivent permettre un entretien facile (nettoyage et désinfection).

Les abreuvoirs et les pots à grit seront faciles à nettoyer et protégeront le contenu des souillures.

Les plateaux seront assez grands, profonds, faciles à laver.

6.3 HYGIÈNE DU COLOMBIER

L'hygiène, c'est d'abord la propreté : élimination quotidienne des fientes par grattage, nettoyage des mangeoires individuelles ou collectives et des abreuvoirs chaque jour.

L'usage des « blancs » à la fois blanchissants et désinfectants (quand ils contiennent un antiseptique et, quelquefois un insecticide) est utile à la condition que la poudre en excès soit récupérée par brossage et éliminée : la poussière, quelle qu'elle soit, est nocive pour les pigeons.

L'hygiène c'est la bonne conservation des graines, dans des récipients aérés (et non dans des tonneaux) dans un local sec et ventilé. C'est aussi la bonne qualité de l'eau de boisson (éviter les eaux de puits ou de citerne, souvent polluées) renouvelée au moins une fois par jour dans un abreuvoir soigneusement nettoyé à chaque usage.

L'hygiène, c'est enfin la lutte contre la nouvelle contamination en milieu infecté.

Pour l'éviter il faut tuer dans le colombier (et ses environs autant que possible) les formes de résistance parasitaires ou microbiennes (oeufs de vers - oocytes de coccidies - spores microbiennes ou de champignons microbes). Pour réussir cela efficacement, il faut conjuguer le traitement des pigeons et la désinfection effectuée vers la fin de ce traitement.

La désinfection se fait

- par la forte chaleur (flamme - air chaud) contre coccidiose -vers,
- par la pulvérisation d'antiseptiques peu odorants, non irritants (contre microbes - champignons).

Elle est réalisée après un nettoyage minutieux sur le plancher, les cases, les murs et le matériel.

À chaque fois que c'est possible, le matériel devra être désinfecté par immersion dans l'eau bouillante, ou dans une solution antiseptique (eau de javel).

Bien sûr, les diverses méthodes peuvent être conjuguées.



7-L'ALIMENTATION

7.1 LES GRAINES

Les **céréales** sont surtout riches en glucides (amidon) ; elles sont peu riches en protides (6 à 10 %) et en lipides (2 à 4 %).

Les **légumineuses** sont surtout riches en protides (20 à 25 %), elles sont peu riches en lipides et moins riches en glucides que les céréales.

Les **oléagineux** sont très riches en lipides (18 à 35 %), riches en protides (15 à 20 %), peu riches en glucides.

7.2 LES RÉGIMES

L'amidon (hydrate de carbone) et les graisses sont sources de calories, donc d'énergie, puisqu'un gramme d'hydrate de carbone donne 4,1 calories et un gramme de graisse donne 9,4 calories. Les protides servent à constituer ou à reconstituer le muscle, la trame protéique des os, etc.

Enfin toutes les graines contiennent plus ou moins de cellulose (enveloppe non digestible mais indispensable pour alléger la ration), de minéraux (calcium, phosphore, etc) et de vitamines.

Pendant l'élevage, il faut des pigeonneaux forts, poussant vite, Il faudra donc un mélange riche en protides (légumineuses) et en graisse (oléagineux). Par exemple

légumineuses (féveroles, pois, vesces)	50 %
céréales (blé, maïs, orge)	40 %
oléagineux (colza, cardy, lin)	10 %

Pendant la saison des concours, il faut reconstituer les muscles « usés » par l'effort et préparer les concours suivants. On fournira des protides (légumineuses), des amidons et graisses (céréales - oléagineux), sources d'énergie. Par exemple

légumineuses (féveroles, vesces, pois)	30 à 40 %
oléagineux (colza, chènevis)	10 %
céréales (maïs, blé, dari)	50 à 60 %

Pendant la mue, il faut des protides (légumineuses), des graisses (oléagineux) pour constituer la plume. Par exemple

légumineuses (féveroles, pois, vesces)	33 %
oléagineux (colza, lin, cardy)	10 %
céréales (maïs, blé, orge)	57 %

En hiver, c'est le repos ; le pigeon use peu et, ne doit pas s'alourdir. Il ne lui faudra un supplément calorique qu'en cas de grands froids. Par exemple

céréales (orge surtout, blé, maïs, avoine)	80 %
légumineuses (féveroles surtout, pois, vesces)	20 %
par grand froid, un peu de lin ou de colza	

7.3 LES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

Le pigeon ne recevant que des graines et de l'eau manque encore de compléments qui lui sont absolument indispensables

Le grit : c'est un mélange plus ou moins complexe à base de calcaire d'origines diverses (coquilles d'huîtres broyées, carbonate de chaux) de phosphate de chaux (poudre d'os) de silex. On peut y ajouter des parfums (anis), du charbon de bois (évite la diarrhée), de la brique pilée ou de l'argile, des sels de magnésie, de manganèse, de zinc, de fer, de cobalt, etc. Il peut être présenté sous forme de blocs (blocs-sels).

Les sels de chaux (carbonate et phosphate) sont destinés à la formation des os des jeunes.

Le silex sert de « dents » à l'oiseau dans le gésier lors de la trituration des graines.

Les oligo-éléments (sels de magnésie, de manganèse, de fer, de cobalt, de zinc, de cuivre), complètent l'action des sels chaux et interviennent dans le fonctionnement de l'organisme à des titres divers.

Le sel (chlorure de sodium) est absolument indispensable. Le grit n'en contient pas. On l'ajoute au grit à raison de 15 g par kg.

La distribution de ces produits sous forme de complexes vitaminés liquides ou en poudre, est indispensable pour l'élevage et les pigeons en volière.

La verdure : très appréciée des pigeons (choux, salade, cresson, etc) leur apporte de la cellulose lorsque la ration n'en contient pas assez, ce qui allège la masse alimentaire en cours de digestion et permet un meilleur travail de l'intestin. Elle leur apporte aussi du carotène (qui donnera de la vitamine A dans l'organisme) et de la chlorophylle.

Les vitamines interviennent, à très faible dose, dans un grand nombre de réactions chimiques dans l'organisme. Elles sont apportées en partie par les graines.

Sans elles, ces réactions ne peuvent avoir lieu. Ainsi, sans vitamine D, les os ne peuvent pas fixer le phosphate de chaux. Ils restent fragiles, mous, se déforment : c'est le rachitisme.

Les différentes vitamines sont désignées par des lettres (A-B1-B2-B3-B5-B6-PP-B12-C-E-D2-D3-etc)

On les trouve dans certains extraits naturels (A et D3 dans l'huile de foie de morue, E dans le germe de blé, C dans le jus de citron, B dans la levure de bière, etc). Actuellement, elles existent très concentrées dans des poudres ou liquides prêts à l'emploi, souvent associées à des oligo-éléments.



8-L'ELEVAGE

L'élevage permet

- d'assurer le renouvellement de la colonie,
- d'attacher étroitement le couple à une case d'élevage.

Pour assurer le renouvellement de la colonie, on élève

- soit avec des reproducteurs, pigeons retenus pour leur palmarès, leur origine, la valeur de leurs pigeonceaux précédents,
- soit avec les meilleurs pigeons de voyage.

Généralement on élève au printemps. Les pigeonceaux auront ainsi la meilleure période pour se développer, pourront être entraînés et éventuellement participer aux concours qui leur sont réservés.

Les reproducteurs ne voyageant plus ou pas, peuvent élever des pigeonceaux toute l'année.

8.1 LES ACCOUPLEMENTS

8.1.1 LA TECHNIQUE

Ne mettre ensemble que des mâles et femelles qui ont été séparés pendant au moins 15 jours.

Laisser les mâles dans la case qu'ils ont déjà occupée sous peine de bagarres continues et meurtrières.

Constituer chaque couple dans une case. S'il y a bataille, séparer les 2 pigeons par une petite cloison de treillage, qu'on enlèvera quand ils auront fait connaissance.

Chaque couple sera d'abord « imaginé » sur le papier, après étude des conformations, des origines, des aptitudes etc.

Ne jamais mettre « en vrac » autant de mâles que de femelles dans un colombier en pensant que chaque couple ainsi constitué va prendre tranquillement une case.

On ne doit pas compter sur le hasard. En réalisant les accouplements l'éleveur cherche à atteindre un objectif précis en fonction des qualités des parents.

8.1.2 LES MÉTHODES

- le croisement : mâle et femelle n'ont aucune parenté connue,

- la consanguinité : mâle et femelle sont parents plus ou moins éloignés.

La consanguinité peut être rapprochée (frère et sœur père et fille - mère et fils etc) ou plus éloignée (oncle et nièce - cousins germains entre eux).

Les accouplements consanguins rapprochés sont surtout destinés à fixer les caractères d'une famille pour prévoir des croisements ultérieurs.

8.1 LE CHOIX DES REPRODUCTEURS ET LES RÈGLES D'ÉLEVAGE

On choisit les reproducteurs en fonction de

- leur conformation,
- leur palmarès,
- leur origine.

Le reproducteur transmet ses qualités et ses défauts à ses descendants. Il devra donc avoir le plus possible de qualités et, a contrario, le moins possible de défauts.

On recherchera la solidité du squelette, l'équilibre du corps, la haute qualité du plumage, la rusticité et la résistance aux maladies.

Dans l'étude du palmarès on tiendra compte non seulement des prix remportés mais aussi des conditions de déroulement : temps, distance et nombre de concurrents.

Quant à l'origine, il conviendra de se préoccuper du pigeon lui-même, de sa famille (lignée), du palmarès des parents et de ne pas attacher trop d'importance au renom du colombier. Le pedigree, soigneusement et exactement rempli, constitue un engagement du vendeur ou du donateur ; il sera utilisé dans la confection des accouplements. A noter qu'un pigeon sans qualités n'a aucune valeur même si son pedigree est élogieux !

Les reproducteurs sont des pigeons habituellement retirés de la compétition et quelquefois, réservés d'office sans avoir été entraînés (leur palmarès est alors nul et l'on tient compte de celui de leurs père, mère, frères, etc) .

La seule chose qui compte est la qualité des jeunes qu'on préférera toujours à la quantité.

La femelle ne sera pas sollicitée outre mesure par des pontes supplémentaires. En revanche, si on est encore à la recherche de « l'accouplement idéal », on peut accoupler successivement un mâle à plusieurs femelles, les oeufs étant ensuite passés à des « éleveurs » de moindre valeur.

L'âge des reproducteurs n'a aucune importance tant que ceux-ci ne donnent pas des signes de sénilité (yeux plus ternes, plumage moins brillant, amaigrissement, roucoulement moins sonore, etc). La longévité va, la plupart du temps, de pair avec la vitalité.

Il est hautement conseillé de noter l'évolution de sa colonie sur des fiches, des cahiers ou même à l'aide d'un logiciel approprié si on possède un micro-ordinateur.

8.3 LES DOCUMENTS DE SUIVI

Il sera bon de tenir

- **un cahier de comptes** qui permettra d'inscrire les dépenses et les recettes et qui donnera le coût de la colonie en fin d'année.
- **un cahier de suivi** sur lequel on notera
 - les dates importantes (accouplements, sevrage, séparation, traitements...)
 - les observations à retenir qui pourront être utilisées plus tard (réussites, échecs, modifications du colombier, type de mélange utilisé etc.)
- **un état des performances** de la colonie
 - tableau à double entrée qui permet, en fin d'année, de faire une sélection sur les résultats réels.
- **un état des accouplements** en deux exemplaires
 - un exemplaire conservé à la maison,
 - un exemplaire affiché dans le pigeonnier
 (complétés au fur et à mesure des baguages par les numéros de bagues des pigeonneaux).

Exemple d'état des performances année n

VIEUX	BOURGES 25 mai	SAINTE DENIS 02 juin	etc	TOTAUX
Bleu 523 427 - 94	4 ^e 14 h 1 mn			
Roux 426 240 - 93	10 ^e 14 h 7 mn			
Engagés Vitesse durée nbre prix/nbre d'engagés	1209 1120 m/mn 20 mn 2/2			

Exemple d'état des accouplements année n

NUMEROS DES COUPLES	PARENTS	DATE DES PONTES (2 ^e œuf)	NUMEROS DES BAGUES DES PIGEONNEAUX
1	bleu 45468-94 écaille 400562-91	01/03 04/04	46141- 46142 421671- 421672
2	bleu 539900-93 bleue 90773-92	01/03 06/06	46143- 46144 421675- 421676
	etc		



9- LES PRINCIPALES MALADIES

9.1 COMMENT DÉCELER LE PIGEON MALADE ?

Le pigeon malade est souvent triste, nonchalant, sans vigueur. Il ne vole pas ou vole très peu. Il est parfois amaigri et ses muscles sont mous. L'oeil est terne.

L'examen de la bouche et de la gorge révèle une gorge pâle, glaireuse (parfois violacée) un voile du palais gonflé, ponctué de points blancs. Une trachée artère très ouverte témoigne d'une déficience respiratoire certaine.

L'oeil humide, larmoyant, légèrement enflé, signe un début de coryza. Il en est de même pour les narines humides et grisâtres. Même blanches, celles-ci ne doivent pas être sensibles au pincement. En effet lorsque l'on pince légèrement les narines et que le pigeon éternue on est en présence d'un coryza (sec le plus souvent).

Le déroulement de la mue est le reflet de la santé : si la chute des plumes est irrégulière (plume tombée d'un côté seulement) ou si les plumes de remplacement sont de mauvaise qualité (plus courtes, plus pâles, marquées d'un V, avec barbes manquantes) on est en présence d'un oiseau à la santé déficiente.

L'état de santé de la colonie s'exprime dans les volées biquotidiennes. La diminution de leur durée, de leur hauteur, de leur vigueur, est un indice de chute de forme.

9.2 LES PRINCIPALES MALADIES

La trichomonose : due à un parasite microscopique, hôte des fosses nasales, de la gorge et du jabot.

Deux formes

- Abscesses de la gorge (en « chou fleur »), du voile du palais, plus rarement du nombril, du foie, du coeur, du cloaque, du pancréas surtout chez les pigeonneaux au nid à partir de l'âge de 10 jours.

Le parasite est transmis par gavage par les parents infectés.

- Inflammation de l'appareil respiratoire (coryza-râle-pneumonie) ou digestif (gros jabot - gros cou avec augmentation de l'appétit) avec la complicité de divers microbes ou virus.

C'est un parasitisme très fréquent et facilement récidivant. Il faut y penser chaque fois qu'on note une baisse de forme, un raccourcissement des volées, ou des fientes médiocres pendant la saison sportive.

La coccidiose : due à un parasite microscopique de l'intestin. Sa multiplication provoque une inflammation intestinale.

L'humidité atmosphérique et le manque d'aération du colombier sont de très grandes causes favorisantes.

- forme aiguë : elle atteint surtout les pigeonneaux au nid vers l'âge de 10 - 12 jours avec diarrhée inondante et amaigrissement. Ils sont contaminés au cours du gavage par les parents.

- forme chronique : c'est celle des adultes. État de corps variable et irrégulier, fientes douteuses, mue médiocre, accidents d'élevage comme décrit ci-dessus sous la forme aiguë.

Les vers ronds

Deux espèces principales

- **ascaridias** : 3-4 cm de long, blanc rosé, peuvent former des pelotes à l'origine d'une occlusion ou d'un éclatement intestinal.

- **capillaires** : fins comme des cheveux, presque invisibles à l'oeil nu.

Ces deux espèces pondent des milliers d'oeufs, emportés par les fientes et restant dangereux pendant plusieurs années sur le sol. Ces oeufs sont insensibles aux désinfectants chimiques.

Les vers provoquent une augmentation de l'appétit puis, peu à peu, un amaigrissement pour les jeunes à partir de l'âge de 6 semaines et pour les adultes avec ballonnement du ventre, anémie (intérieur du bec pâle), fientes anormales (très verte, pour les capillaires). Les pigeonneaux au sevrage sont beaux mais leurs parents très maigres.

Les vers plats : deux espèces, toutes deux annelées.

Lune large (5 mm) et longue (30 à 40 cm) dont une partie peut apparaître à l'anus.

L'autre fine (1 mm) et plus courte (8 à 10 cm) dont les anneaux se séparent facilement et sont rejetés avec les fientes sur lesquelles ils se contractent aussitôt après l'éjection.

Ces deux espèces de ténias sont transmises par de petits colimaçons que les pigeons consomment avec plaisir, dans les champs ou dans les pelouses. Ces colimaçons - hôtes intermédiaires - ont eux-mêmes consommé des anneaux de ténias contenant des oeufs rejetés par des pigeons.

Peu de symptômes à part l'apparition d'un « ruban » à l'anus ou d'anneaux mobiles sur les fientes. Peu d'incidence pour les gros ténias. Beaucoup plus pour les petits ténias (mauvais rendement sportif - quelquefois mort brutale).

La paratyphose : due à un microbe (salmonelle du pigeon).

Le microbe se développe

- dans l'appareil digestif : foie, intestin (entérite avec fientes vertes et plates)

- dans les articulations : (mal d'aile - boiterie) avec blocage

progressif de l'articulation en cause, enflée, douloureuse.

• dans l'appareil génital : l'embryon déjà contaminé dans l'oeuf, meurt dans celui-ci.

Le pigeonneau meurt, brutalement, en bon état de corps, le jabot plein, vers le 12^e jour. Plus rarement des femelles meurent sur le nid.

• dans le système nerveux : cas exceptionnels de torticolis chez les pigeonneaux au sevrage ou les adultes. Cas de faiblesse des pattes des jeunes au sevrage. (Ils ne peuvent se tenir debout).

Le coryza : localisation à la région yeux - nez - gorge d'un ensemble trichomonose et microbes - virus - champignons etc, favorisé par la grosse chaleur, l'aération insuffisante, la surpopulation, la poussière et les odeurs irritantes. En plus du trichomonas, toujours présent, on peut trouver divers microbes, virus (herpès-virus), des mycoplasmes, le germe de l'ornithose (rarement), des mycoses (candidose).

Symptômes : oeil humide (la plupart du temps, un seul), jetage nasal, éternuements, bâillements, râle, volées courtes et basses, bec ouvert au toit.

La variole (poquettes) : due à un virus. Elle provoque l'apparition de petites excroissances de la taille d'un grain de colza à celle d'une fève sur les parties dénudées du corps (caroncules, commissures du bec, paupières, oreilles, anus, pattes) ou dans le bec où elles se couvrent de pus dû au développement de trichomonas, de divers microbes, de candidas. Elle est généralement bénigne sauf dans les régions méridionales.

Il n'y a aucun remède spécifique. Seule la vaccination préventive est valable.

La pseudopeste : (paramyxovirose = maladie de Newcastle) due à un virus, le plus souvent spécifique du pigeon.

Les symptômes sont brutaux en milieu non vacciné : apparition brutale, sur plusieurs sujets en même temps, d'une diarrhée intense, inondante qui dure 6 semaines environ, quoi qu'on fasse. Chez les pigeonneaux au sevrage : perte de vitalité, soit intense et mort en 48 heures. Cas de paralysie complète ou partielle avec torticolis, sans diarrhée, qui guérit en 3 mois si le pigeon continue à s'alimenter. Les crises de diarrhée peuvent être suivies de torticolis.

Aucun remède curatif spécifique. Uniquement traitement des symptômes, des germes de complication et augmentation des moyens de défense naturels. Seule une vaccination préventive annuelle de la totalité des pigeons les met à l'abri de la maladie.

Il est obligatoire :

- de vacciner chaque année les adultes en période de repos,
- de vacciner les pigeonneaux au fur et à mesure des sevrages et de toute façon avant l'âge de 6 semaines,
- de vacciner en présence d'un amateur,
- de déposer une attestation sur l'honneur signée d'un témoin auprès du président de l'association avant la saison des concours, accompagnée de la facture d'achat du vaccin,
- de présenter un exemplaire de cette attestation à toute réquisition en application de l'article 12 du règlement des concours, et de l'article 23 de l'arrêté du 8.6.1994.

La vaccination doit être réalisée avec un vaccin injectable possédant une autorisation de mise sur le marché (A.M.M.).

A ce jour (mai 1996), seul le vaccin « colombovac » répond à ces exigences.

9.3 LES SOINS DE PREMIÈRE URGENCE

Pigeon malade

L'isoler dans une case individuelle, hors du colombier

- pour couper autant que possible la contamination des autres,
- pour éviter que le malade soit battu par ses congénères,
- pour mieux le surveiller et le soigner (ne jamais le priver d'eau s'il a une forte diarrhée),
- pour tenter de trouver la cause de la maladie (en consultant au besoin un ouvrage spécialisé).

Pigeon accidenté

• s'il y a plaie : la nettoyer autant que possible à sec avec une compresse (jamais de coton hydrophile). Si on emploie de l'eau, sécher soigneusement la plaie ensuite. Éventuellement, arracher délicatement les plumes sur le pourtour de la plaie. Ensuite pulvériser sur cette plaie une poudre antiseptique. Ne jamais employer d'alcool à 90° (trop douloureux).

Ne suturer la plaie que si elle est large.

Dans le cas de blessure du jabot déchirure de celui-ci

• suturer d'abord la paroi du jabot, préalablement séparée de la peau, délicatement, sur 1 cm de large de chaque côté. Suturer la peau. Tenir le pigeon 48 h sans boire ni manger.

Ne pas enlever les fils, ils tomberont seuls.

• s'il y a choc avec hématome « bleu » : ne rien faire et sur tout ne pas ouvrir.

• s'il y a fracture : remettre soigneusement les bouts osseux l'un au bout de l'autre et bloquer l'os ainsi en mettant le membre dans une gouttière en plastique bien en extension, avec blocage des articulations au-dessus et en dessous de la fracture. Maintenir ainsi la gouttière avec du scotch ou du sparadrap, pendant 15 jours.

Pigeon empoisonné

D'abord être sûr qu'il s'agit de poison. Ne jamais donner de lait.

Procéder au lavage du jabot : entonner de l'eau avec une poire et vidanger tout de suite le jabot par pression, pigeon tenu tête en bas. Ceci permet souvent de « voir » de quel poison il s'agit.

Traiter les symptômes

• si le pigeon est « mou », paralysé, un grain de café (pas deux) dans le bec.

• s'il est très excité : calmant.

• s'il vomit du sang (intoxication par souricide) injection intramusculaire de 50 mg de vitamine **K1 (K1 et pas une autre)**.



10-LES COMPÉTITIONS

10.1 LES ENTRAÎNEMENTS

C'est la phase préparatoire, le moyen d'utiliser le sens d'orientation et de conditionner les pigeons voyageurs pour le retour.

En ce qui concerne la durée du vol, les volées autour du colombier, si les pigeons sont en bonne santé, sont suffisantes (2 h par jour équivalent au moins 120 km).

Les techniques varient avec les amateurs

- ou bien commencer très tôt les entraînements dès que les pigeonneaux volent autour du colombier, à petites distances (2 km) répétées puis allongées progressivement.
- ou bien commencer plus tard à une dizaine de kilomètres, en augmentant rapidement

L'entraînement a un triple but :

- 1) faire acquérir l'expérience en obligeant le pigeon à utiliser son sens d'orientation (inné).
- 2) habituer les pigeons à séjourner dans les paniers et développer un réflexe conditionné pour une rentrée rapide.
- 3) mettre progressivement l'organisme du pigeon en état de produire un effort physique intense par tous les temps et pendant plusieurs heures consécutives.

Le transport sera fait au moyen d'un véhicule bien aéré.

LES VIEUX PIGEONS

Déjà sélectionnés et ayant concouru les années précédentes, ils seront beaucoup plus rapidement en état de reprendre les compétitions.

Les volées autour du colombier constituent la première partie de l'entraînement physique. Quand elles sont suffisamment longues et acceptées facilement, les pigeons participent à quelques entraînements à 10, 20, 50 km avant d'aborder les étapes à 100 kms et plus.

LES PIGEONNEAUX

les entraînements seront

- commencés après un séjour de plusieurs jours dans un panier de concours avec abreuvoir extérieur, afin de les habituer à y séjourner, y manger et y boire.
- précoces : un jeune, très fougueux et très fort sans que son sens d'orientation soit encore bien « développé », se perd rapidement. En principe, on peut commencer

dès que la première rémige repousse et que le pigeonneau vole bien autour du colombier.

Les pigeonneaux, nés dès janvier, seront entraînés très tôt, dès avril.

Les entraînements seront progressifs : 1, 2, 5, 10, 20, 40 km au besoin répétés plusieurs fois à la même distance par temps clair, calme, non brumeux.

Les oiseaux seront calmes et posséderont bien leur territoire (case ou planchette).

Les pigeonneaux ne seront entraînés que s'ils présentent tous les signes de la parfaite santé. (La mauvaise santé explique une grande partie des pertes massives).

Après la première phase de l'entraînement, on entraînera utilement dans différentes directions et avec lâchers individuels très espacés (1/4 h) afin de combattre autant que possible l'instinct grégaire.

LES TARDIFS

Ce sont des pigeonneaux nés en automne.

Si cela est possible, ils peuvent être entraînés par beau temps jusqu'à 40 ou 50 km en décembre, comme on le ferait pour les pigeonneaux de printemps. Ainsi on pourra les faire concourir l'été suivant.

Si l'hiver ne le permet pas, ils seront entraînés avec de grandes précautions dès que le temps et leur état de plume le permettront. Ils se perdent facilement si on ne les tient pas calmes car ils sont déjà très robustes et très fougueux alors que leur sens d'orientation n'a pas encore été « développé » par les entraînements.

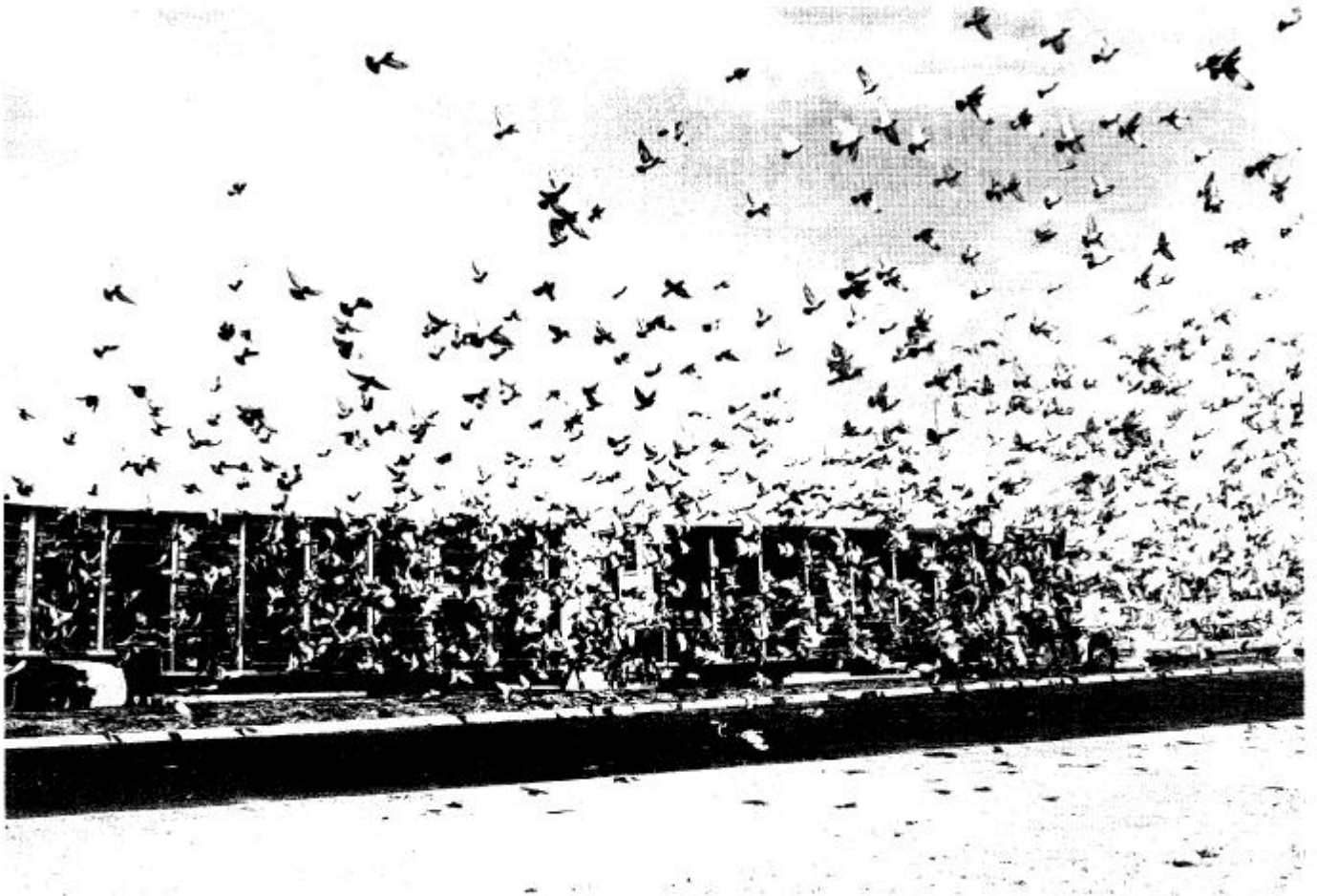
10.2 LES CONCOURS

Les pigeons rentrent à leur colombier pour 3 raisons

- l'attachement à la case (c'est le territoire),
- l'attachement au conjoint,
- l'attachement au nid (jeu au naturel).

La préparation consiste donc à les mettre

- dans le meilleur état physique possible (alimentation -santé),
- dans le meilleur état « psychologique » possible.



10.2.1 LES TECHNIQUES DE JEU

LE JEU AU NATUREL

Le jeu au naturel consiste à exploiter le plus ou moins grand attachement de chacun des deux pigeons d'un couple pour son nid, pour son conjoint, ou pour son jeune à un moment donné du cycle de reproduction (chasse à nid, nouvelle couvaison etc).

L'art de l'amateur consiste à assurer le meilleur état physique au pigeon joué au naturel au moment où celui-ci ressent le plus d'attachement pour le nid.

La « forme » est la conjonction d'un bon état de corps et d'une situation psychologique favorable.

Ce moment est variable d'un pigeon à l'autre et c'est à l'amateur à le découvrir, à le remarquer, à le noter.

Pour les mâles, c'est souvent le tout début de la chasse à nid, ou le gavage d'un grand jeune accompagné de la couvaison de la ponte suivante.

Pour les femelles, c'est la fin du couvage, ou le gavage d'un jeune de 8 à 15 jours.

L'obésité est un handicap du pigeon joué sur le nid l'alimentation sera donc très surveillée.

Le « naturel moderne » comporte de nombreuses variantes, des trucs plus ou moins efficaces dont la réussite dépend beaucoup du doigté et du sens d'observation de l'amateur.

LE VEUVAGE

Le veuvage consiste à exploiter l'attachement d'un pigeon (mâle le plus souvent) pour sa case et son conjoint, en dehors de tout élevage.

Le conjoint est tenu toute la semaine éloigné du pigeon qui voyage et le retrouve

- soit au moment du départ (quelques minutes seulement) et au retour (plus ou moins longtemps),
- soit au retour seulement.

Certains spécialistes du grand fond jouent même leurs mâles au veuvage absolu, sans montrer la femelle ni au départ, ni au retour.

Les avantages du veuvage résident dans la grande régularité de la vie du pigeon de voyage, ce qui permet son exploitation chaque dimanche dans les concours de vitesse, ou chaque quinzaine à bonne distance pendant 10 à 12 semaines.

L'amateur n'a pas le souci d'amener le pigeon au mieux à la bonne date comme au naturel. Le pigeon est à l'abri des fatigues de l'élevage.

L'exploitation du mâle interdit l'utilisation des bonnes femelles. C'est un inconvénient du système.

Les conjoints sont généralement séparés sur une couvaison de 10 jours début avril, c'est-à-dire un peu avant le début de la saison sportive.

Les volées sont faites matin et soir à des heures régulières. (La variation des horaires n'influe en rien sur les résultats. Il ne s'agit pas de précision à la minute près mais plutôt de régularité).

Les difficultés rencontrées dans le rendement d'une équipe de veufs tiennent le plus souvent à un manque de logique, de méthode et d'observation (pigeons trop souvent dérangés, excès de nourriture).

LE JEU DES PIGEONNEAUX

Il consiste à faire concourir les pigeonceaux âgés de 3 à 6 mois.

Après entraînements selon les règles énoncées au chapitre « entraînements », les pigeonceaux peuvent participer aux concours qui leur sont réservés.

On distingue, de plus en plus, deux sortes de pigeonceaux

1) Les pigeonceaux de jeu, souvent très précoces nés en janvier, entraînés très tôt et joués à partir de juin jusqu'à août-septembre comme des adultes, c'est-à-dire accouplés, élevant un jeune, ou même parfois veufs.

Il est possible aussi de les jouer simplement sur leur planchette ou à la case.

Les femelles étant généralement plus précoces que les mâles, peuvent concourir jusqu'à de grandes distances (600 km) et seules les meilleures sont conservées. Jouées sur le nid, elles peuvent être accouplées avec un mâle adulte.

2) Les pigeonceaux destinés à assurer l'avenir et le progrès de la colonie, sont joués dans un but d'éducation solide et de sélection sans que les efforts demandés risquent de nuire à leur développement physique et moral.

Ils sont joués sur la planchette ou à la case

- accouplés,
- veufs.

Les bons pigeonceaux d'hiver dont la vitalité et la musculature sont satisfaisantes, peuvent être conservés sans hésitation.

10.2.2 LES DIFFÉRENTS CONCOURS

SELON LES DISTANCES VITESSE - DEMI-FOND - FOND

- Les concours de **vitesse** se déroulent sur une distance inférieure à 250 km,
- Les concours de **demi-fond** se déroulent sur une distance de 250 à 500 km,
- Les concours de **fond** se déroulent sur une distance supérieure à 500 km.

Les concours sont à la fois un moyen et un but.

Le moyen d'assurer la sélection et la hiérarchie (le classement par valeur) dans cette sélection.

Le but parce que la réussite aux concours est le fruit des efforts faits chaque jour par le colombophile, pour l'entretien et l'amélioration de notre colonie.

SELON LE RAYON ASSOCIATIONS - ENTENTES - FÉDÉRATIONS

Les concours d'associations : tous les membres joueurs de l'association peuvent y participer et eux seulement.

Les concours d'ententes : plusieurs associations voisines se réunissent pour jouer ensemble.

Les concours fédéraux : organisés par la fédération régionale et ouverts à tous les membres joueurs de la région colombophile.

Quelles que soient leur importance et leur organisation, les concours se déroulent tous selon le règlement national des concours et il n'appartient à personne d'en modifier les règles.

Elles ne peuvent être modifiées que par l'assemblée générale nationale sur proposition du conseil d'administration.

10.2.3 LA PRÉPARATION DES PIGEONS

SUR LE PLAN PHYSIQUE LA BONNE SANTÉ

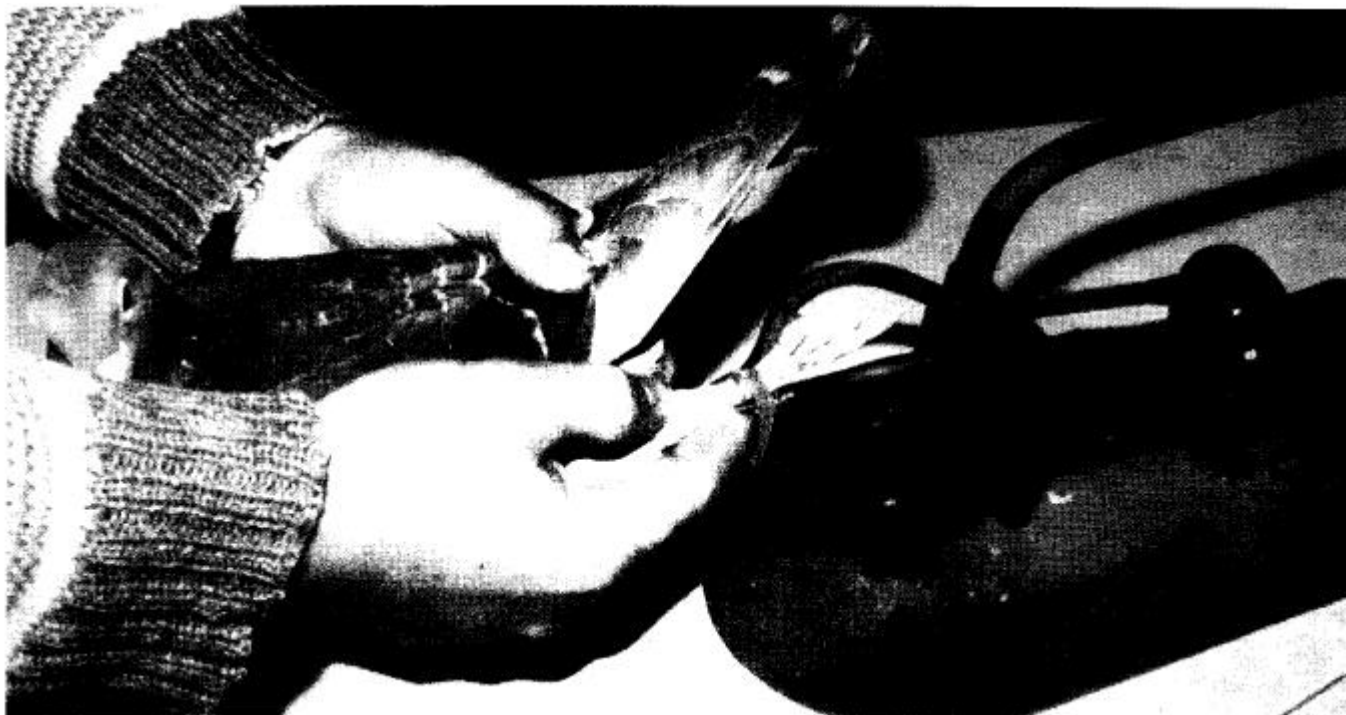
Elle dépend de

- l'hygiène (nettoyage du colombier et des ustensiles),
- la conception des installations (aération),
- de traitements éventuels (suivi sanitaire), en particulier contre la très fréquente trichomonose, très handicapante sur le plan sportif,
- d'une alimentation correcte en qualité et en quantité,
- de la résistance naturelle des oiseaux à la maladie.

SUR LE PLAN « PSYCHOLOGIQUE »

Nous retrouvons ce qui a été évoqué plus haut

- instinct de propriété : à chacun sa case, ou son nichoir ou sa planchette individuelle, (c'est le territoire).
- instinct sexuel : surtout pour les veufs (mais cela est moins important qu'on le dit).
- instinct familial : attachement au nid, à la femelle « mère », aux neufs et surtout aux jeunes.



Sur ces bases, on peut préparer les pigeons de façon « fine » : jalousie (femelle ou case), séparation (veuf ou veuve sur son jeune) etc.

Cela demande prudence, expérience et doigté si on veut en tirer bénéfice.

Au retour, les pigeons retrouvent case, nid, conjoint, jeunes. Ils reçoivent une ration légère (céréales) et une boisson dépurative (légèrement bicarbonatée ou thé diurétique et dépuratif).

10.2.4 L'ENLOGEMENT

LA FEUILLE D'ENLOGEMENT OU DE JEU

Définitions

mise pour frais : La mise obligatoire pour frais est la somme minima exigée pour un pigeon pour frais et classement exclusivement. **poule, pari, mise**

facultative : pari facultatif et par paliers progressifs par pigeon. Par exemple, la poule à 1 F oblige aussi à faire les poules à 0.10 - 0.20 - 0.30 - 0.50, donc faire une poule à 1 F sur un pigeon coûte 2.10 E Elle rapportera, si le pigeon la gagne, 4 fois plus (poule par 4) ou 5 fois (poule par 5) ou 10 fois (poule par 10) etc, déduction faite des frais de classification.

série : pari facultatif sur un groupe de pigeons au gré de l'organisateur (3 pigeons, 5 pigeons, 10 pigeons, etc.) « Faire une série de 2 sur 3 désignés », signifie constater le premier une paire dans les trois désignés.

prix gratuits : cadeaux (en espèces ou en nature) réservés aux participants d'un concours.

prix garantis : ces prix seront distribués aux gagnants quel que soit le succès du concours ; les organisateurs acceptent le risque du déficit.

LE BUREAU D'ENLOGEMENT

L'enlogement est l'ensemble des opérations nécessaires pour qu'un pigeon prenne part à un concours.

Il se déroule au siège de l'association, à une date prévue par le programme des concours, aux heures également fixées. Il est organisé de manière à éviter les incidents de tous ordres et les fraudes.

Les responsables de chaque poste doivent avoir une parfaite connaissance de leurs attributions, de leur travail, et du matériel qui leur est nécessaire (bagues de caoutchouc, feuilles d'enlogement, paille, carton, ficelles, plombs, étiquettes, stylos, etc.)

Le matériel nécessaire y compris paniers et boîtes « sécuritas » doit être préparé.

Attributions et responsabilités.

Le matériel est placé sous la responsabilité du chef de matériel.

Le bureau proprement dit est composé de plusieurs personnes

Le trésorier des concours, le secrétaire, le bagueur, le régleur.

Le trésorier des concours : l'amateur lui remet la feuille d'enlogement sur laquelle il a écrit les numéros des bagues et années de naissance des pigeons à enloger, selon l'ordre choisi.

Il a indiqué aussi les mises obligatoires (résultat, transport, réglage, etc) et le jeu d'argent éventuel qu'il désire faire (poules, séries, etc).

Le trésorier vérifie le montant, encaisse la somme à payer, signe la feuille d'enlogement en y indiquant « payé » et la rend à l'amateur. Il porte les différentes sommes reçues sur son cahier de compte-concours.

Le secrétaire : l'amateur lui remet la feuille d'enlogement. Il y inscrit les numéros des bagues caoutchouc au fur et à mesure de la présentation des pigeons.

Le préposé à la bagueuse lit le numéro de bague de chaque pigeon présenté par l'amateur, passe une bague de caoutchouc à une patte du pigeon et transmet la souche correspondante (il l'a vérifiée) à cette bague caoutchouc au secrétaire qui en porte le numéro sur la feuille d'enlogement, dans la colonne adéquate, en face du numéro de bague matricule du pigeon .

Il vérifie aussi l'existence de la bague-adresse. Tout pigeon sans bague-adresse doit être refusé (non-respect de la loi).

Le secrétaire a donc la responsabilité de la concordance entre les différentes bagues. Il récupère les souches des bagues caoutchouc et les met ensemble dans une enveloppe au nom de l'amateur, enveloppe qu'il colle lui-même. Enfin, il signe la feuille d'enlogement terminée.

On peut nommer un contrôleur qui vérifie au passage dans la boîte « sécuritas » que chaque pigeon est bien porteur de la bague de caoutchouc.

Après l'enlogement, le secrétaire et le trésorier établissent ensemble le relevé de jeu en double exemplaire au moins, dont l'un est affiché.

On peut aussi désigner un « enlogeur » qui prend les pigeons dans les paniers des amateurs, les bagues et les introduit lui-même dans les paniers de concours.

L'utilisation d'une boîte « sécuritas » est obligatoire dans tous les cas.

Le régleur : prépare les constateurs

L° amateur propriétaire d'un appareil (agréé par la F.C.F.) doit le remettre au régleur après l'avoir remonté.

Le régleur arrête l'appareil, règle les aiguilles, accroche et signe la bande de papier, remet les différentes glaces, ferme l'appareil et le fait démarrer à l'heure exacte que lui donne la montre mère qui vient d'être réglée sur l'horloge parlante. Ensuite, il plombe les appareils.

Sur un cahier, il note le concours du jour, la date, le nom de l'amateur, le numéro et la marque du constateur, la case de départ, l'heure de réglage et le numéro de plomb.

LES PANIERS

Ils servent au logement des pigeons entre le départ et le lâcher. Ils devront être propres, spacieux, en bon état.

Le « chef-matériel » et un aide, avant chaque concours, nettoient chaque panier en enlevant la paille ou le carton, s'assurent que les fonds sont en bon état, qu'aucun

barreau n'est cassé (un pigeon pourrait s'échapper), et que le panier est solide. (Les paniers sont empilés, et ceux du dessous ne doivent pas s'écraser sous le poids).

Ils préparent ensuite le nombre probable de paniers nécessaires pour le concours.

Ils mettent une couche suffisante de paille ou une feuille de carton ; ils ferment la grande porte avec deux ficelles avec scellés.

La petite porte reste libre pour introduire les pigeons.

Ils veillent à ce que la grande porte soit tenue fermée par le ressort spécial bien en place.

Ils collent une étiquette sur chaque panier, étiquette à l'en-tête de la société et indiquant l'adresse complète du destinataire ou le lieu de lâcher.

Ils installent les boîtes « sécuritas » sur les paniers à remplir. Le « chef-matériel » prépare la feuille d'expédition si besoin est.

Lors de l'enlogement, le « chef-matériel » et son aide doivent :

- contrôler le nombre de pigeons dans chaque panier, au fur et à mesure des enlogements, de manière à éviter les surcharges et les manipulations ultérieures.
- fermer et plomber les petites portes des paniers.
- placer les paniers pleins dans un coin calme.
- assurer le changement du panier dès qu'il est plein.
- mettre de l'eau propre dans les abreuvoirs propres à disposition des pigeons.
- compléter la feuille d'expédition (nombre de paniers) si besoin est.
- porter les pigeons à la gare ou participer au chargement du camion.

10.2.5 RENTRÉE DES APPAREILS

CONSTATEURS

La liste des constateurs agréés est complétée chaque année par la F.C.F. sur proposition de la commission des constateurs.

On trouve actuellement

- des constateurs à piqûre (en voie de disparition),
- des constateurs imprimeurs mécaniques ou à quartz,
- des constateurs électroniques avec sortie des résultats sur imprimante séparée.

Dans les deux dernières catégories, certains appareils dont les baguiers sont munis de clapets, sont agréés « sans étui ».

Des systèmes électroniques de constatation automatique sont agréés dans quelques pays. Ils nécessitent l'emploi d'une bague spéciale munie d'un « transpondeur » c'est-à-dire d'une « puce » électronique. Ces systèmes ne sont agréés à ce jour (1996), ni par la FCF, ni par la Fédération Colombophile Internationale.

DÉPOUILLEMENT

La rentrée des appareils doit se faire le plus tôt possible. Le dépouillement est réalisé par un bureau de dépouillement comprenant le régleur et deux responsables.

L'amateur concerné assiste au dépouillement. Le régleur « rentre » l'appareil (un seul à la fois) en effectuant une constatation à la minute exacte de la montre mère, qui a été de nouveau réglée juste avant sur l'horloge parlante. Cette heure de rentrée est notée sur le carnet de réglage (voir plus haut) ainsi que le numéro de la case apparente lors de l'arrêt.

On ne doit jamais faire effectuer la constatation de rentrée de l'appareil par son propriétaire.

L'appareil est ensuite ouvert par rupture du plomb qui devra être intact. Le régleur retire la bande en la coupant après le trou d'ouverture et en débloquent le tambour d'enroulement. Il enlève le baguier et le passe à une personne qui sort les bagues des alvéoles ou des godets qui les contiennent, une par une dans l'ordre de constatation, après avoir donné le numéro de la case de départ.

Le secrétaire note les numéros des bagues de caoutchouc sur la feuille de dépouillement, dans l'ordre où ils lui sont annoncés, et au fur et à mesure. Le régleur vérifie la signature de la bande puis l'heure de départ, vérifie qu'elle correspond bien à celle qui est notée sur le cahier de réglage, il contrôle ensuite la perforation de fermeture puis il lit les différentes heures de constatations. Il note ces heures sur la bande à côté de chaque constatation. Il termine par la constatation de rentrée et calcule la différence (variation) avec l'heure de la montre mère (horloge parlante ou montre radio pilotée).

Au fur et à mesure du dépouillement, les bandes sont contrôlées. Ensuite, régleur et/ou secrétaire, signent chaque feuille de dépouillement, marquant ainsi leur accord et la régularité de l'opération. Les feuilles sont ensuite envoyées dans les plus brefs délais au classificateur.

10.2.6 LE RÉSULTAT ET LA CLASSIFICATION

Il existe deux méthodes de classification

- classification à la vitesse rectifiée
- classification à la vitesse moyenne

Pour les concours jusqu'à 500 km (au point extrême) le conseil d'administration de chaque région peut choisir l'une ou l'autre des méthodes.

Pour les concours au-delà de 500 km (au point extrême) seule la méthode « vitesse moyenne » est admise.

DÉFINITIONS

Distance

C'est la distance, en mètres, entre le point de lâcher et le colombier, calculée par le service des distances, agréé

par la F.C.F.

Heure de constatation

Heure imprimée sur la bande du constateur ou sur l'imprimante pour les appareils électroniques.

Rentrée de l'appareil

C'est la constatation sur l'heure officielle. Réalisée par le régleur ou un responsable après la rentrée des pigeons, elle permet de déterminer la variation de la marche du constateur.

Variation

Différence (avance ou retard) entre l'heure exacte (horloge parlante) et l'heure indiquée par l'appareil au moment de la rentrée des appareils.

Proportionnelle

Variation de la marche de l'appareil à l'heure d'arrivée du pigeon.

Heure réelle

Heure exacte (ramenée à l'heure officielle) au moment de la constatation du pigeon. C'est l'heure de constatation plus ou moins la proportionnelle, c'est-à-dire le retard ou l'avance par rapport à l'heure officielle.

Correctif de vol

Valeur variable et forfaitaire exprimée en minutes et secondes que l'on ajoute à l'heure du lâcher

Vitesse moyenne

C'est la vitesse du pigeon (exprimée en mètres par minute) obtenue en divisant la distance, en mètres, par le temps de vol exprimé en minutes.

Vitesse rectifiée

Système de classement qui situe tous les pigeons au point extrême après avoir fait voler arbitrairement chacun d'eux de son pigeonier au point le plus long à la vitesse du premier pigeon du palier (heure réelle + indemnité de vol).

Indemnité de vol : (pour le système vitesse rectifiée)

Le temps qu'aurait mis le pigeon, volant à la vitesse du premier (ou du palier) pour parcourir la distance séparant son colombier du point extrême du concours.

Heure d'arrivée -au point extrême

Heure réelle d'arrivée au colombier, plus indemnité de vol. C'est donc l'heure théorique à laquelle le pigeon serait arrivé au point extrême.

Palier

C'est la vitesse/minute retenue pour déterminer l'indemnité de vol pour les pigeons ayant volé à une vitesse moyenne inférieure de 10 % à celle du premier. Il peut y avoir plusieurs paliers dégressifs de 10 en 10 calculés sur la vitesse du premier.

Exemple : vitesse du premier = 1200 m/minute. Palier à $1200 \times 0,90 = 1080$; palier à $1200 \times 0,80 = 960$ etc. La vitesse minimum possible est de 800 m/minute.